@com AUDIT

TRANSITIONS PRO OCCITANIE
Parc Technologique du Canal
4 rue Giotto
31522 Ramonville Saint Agne
SIREN : 824 142 608

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

@com AUDIT

TRANSITIONS PRO OCCITANIE
SIREN : 824 142 608

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du conseil d'administration de l'association TRANSITIONS PRO OCCITANIE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TRANSITIONS PRO OCCITANIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes :

- « Changement de modalités d'évaluation » de l'annexe relative à la mise à jour des taux d'annulation retenue dans le cadre de l'évaluation des charges à payer du dispositif PTP,

- « Excédents de trésorerie » de l'annexe relative à l'application des articles R.6332-27 et R.6332-29 du Code du travail.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- TRANSITIONS PRO OCCITANIE comptabilise des charges à payer pour couvrir les frais de formation engagés et non réalisés à la date de clôture, tels que décrits dans la note « Charges à payer de formation » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

- TRANSITIONS PRO OCCITANIE comptabilise des produits à recevoir correspondant aux contributions versées par France COMPETENCES, lesquelles sont assises sur les rémunérations versées en 2022. Les modalités d'évaluation de ces produits à recevoir sont décrites dans la note « Fonds attribués par France COMPETENCES » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

- TRANSITIONS PRO OCCITANIE comptabilise des produits constatés d'avance correspondant aux subventions attribuées pour l'exercice et dont les montants alloués sont supérieurs aux dépenses engagées. Les modalités d'évaluation de ces produits constatés d'avance sont décrites dans la note « Produits constatés d'avance » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle

interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou,

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2023

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	2023			2022
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	182 578,52	182 578,52	-	0,17
Immobilisations corporelles	3 960 187,83	1 707 563,87	2 252 623,96	2 314 901,13
Immobilisations financières	3 557,56	-	3 557,56	1 877,04
Total I	4 146 323,91	1 890 142,39	2 256 181,52	2 316 778,34
CREANCES D'EXPLOITATION				
Adhérents et comptes rattachés au titre du CIF	-	-	-	-
FRANCE COMPETENCES et comptes rattachés au titre du CIF	-	-	-	-
FRANCE COMPETENCES et comptes rattachés au titre du CPF PT	18 713 175,00	-	18 713 175,00	12 517 395,75
FSE / Etat / Régions / Autres collectivités locales :				
¤ FSE	-	-	-	
¤ ETAT	-	-	-	-
¤ REGION	-	-	-	-
¤ Autres	-	-	-	-
FRANCE COMPETENCES :				
¤ CPF	-	-	-	-
¤ Appels à Projets	-	-	-	-
¤ Dotation CIF	-	-	-	-
¤ Autres	-	-	-	-
Autres (Agefiph, Actalians, ...)	611 818,50	-	611 818,50	60 079,90
Autres créances	187 706,43	48 135,01	139 571,42	140 568,79
Total II	19 512 699,93	48 135,01	19 464 564,92	12 718 044,44
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement	7 467,90	-	7 467,90	39 005 062,88
Disponibilités	18 588 299,70	-	18 588 299,70	11 181 733,25
Comptes de liaison entre dispositifs		-	-	-
Total III	18 595 767,60	-	18 595 767,60	50 186 796,13
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	70 671,46	-	70 671,46	44 432,28
Total IV	70 671,46	-	70 671,46	44 432,28
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	42 325 462,90	1 938 277,40	40 387 185,54	65 266 051,19

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2023

PASSIF	2023	2022
FONDS PROPRES		
Réserves	-	-
Report à nouveau	20 656 423,42	20 127 009,94
Résultat	(21 953 674,25)	529 413,46
Autres fonds propres	-	-
Total I	(1 297 250,83)	20 656 423,40
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés	506 265,00	-
Total II	506 265,00	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour charges de formation	-	-
Provisions pour engagements de financement de formation	-	-
Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	
Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation	-	-
Autres provisions pour risques et charges :		
¤ PIDR	93 657,46	95 375,35
¤ Restructuration	-	30 454,87
¤ Litiges fonctionnement	173 251,67	-
¤ Autres PRC CDI et CDD	-	-
Provision pour dépréciations	-	-
Total III	266 909,13	125 830,22
DETTES D'EXPLOITATION		
Adhérents et comptes rattachés au titre du CIF	60 940,00	251 787,00
Adhérents et comptes rattachés au titre du CPF TP	33 618 700,56	37 267 962,06
Fond Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels :		
¤ Fonds réservés remboursables	-	-
¤ Autres dettes (Excédent de trésorerie, ...)	527 015,37	-
¤ Dettes de fonctionnement	-	-
Dettes fournisseurs	105 860,84	286 306,87
Dettes fiscales et sociales :		
¤ Dettes fiscales	36 554,17	5 849,95
¤ Dettes sociales	459 524,07	457 032,49
Autres dettes :		
¤ Autres dettes d'exploitation	60 693,22	244 412,41
¤	-	-
Total IV	34 869 288,23	38 513 350,78
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes assimilées	-	-
Banques, découverts		
Autres dettes financières	-	-
Comptes de liaison entre dispositifs		
Total V	-	-
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 041 974,01	5 970 446,77
Total VI	6 041 974,01	5 970 446,77
TOTAL PASSIF ((I+II+III+IV+V+VI)	40 387 185,54	65 266 051,17

DOCUMENTS VISES par le COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN ACTIF CDI - EXERCICE 2023

ACTIF	CDI			
	2023			2022
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-		-	-
Compte de liaison investissement	-		-	2 780,13
Total I	-	-	-	2 780,13
CREANCES D'EXPLOITATION				
Adhérents et comptes rattachés au titre du CIF			-	-
FRANCE COMPETENCES et comptes rattachés au titre du CIF			-	-
FSE / Etat / Régions / Autres collectivités locales :				
¤ FSE	-		-	-
¤ ETAT	-		-	-
¤ REGION	-		-	-
¤ Autres	-		-	-
FRANCE COMPETENCES :				
¤ CPF			-	-
¤ Appels à Projets			-	-
¤ Dotation CIF	-		-	-
¤ Autres	-		-	-
Autres (Agefiph, Actalians, ...)	-		-	-
Autres créances				
Compte de liaison Moyens communs	-		-	37,92
Total II	-	-	-	37,92
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement	-		-	2 402,54
Disponibilités	428 872,60		428 872,60	4 185 986,62
Comptes de liaison entre dispositifs	-		-	288 078,03
Total III	428 872,60	-	428 872,60	4 476 467,19
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	-		-	53,32
Total IV	-	-	-	53,32
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	428 872,60	-	428 872,60	4 479 338,57

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN PASSIF CDI - EXERCICE 2023

PASSIF	CDI 2023	CDI 2022
FONDS PROPRES		
Réserves		
Report à nouveau	453 502,29	6 164 759,25
Résultat	(86 484,25)	(5 711 256,97)
Autres fonds propres		
Total I	367 018,04	453 502,28
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour charges de formation	-	-
Provisions pour engagements de financement de formation	-	-
Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-
Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation	-	-
Autres provisions pour risques et charges :		
¤ Créances		
¤ Autres	-	-
¤ Litiges	-	-
Compte de liaison Provision pour Risques & Charges	-	151,00
Total III	-	151,00
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes et comptes rattachés au titre du CIF	54 846,00	234 530,00
Fond Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels :		
¤ Fonds réservés remboursables	-	-
¤ Autres dettes (Excédent de trésorerie, ...)	-	-
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales :		
¤ Dettes fiscales	4 166,00	
¤ Dettes sociales		
Autres dettes :		
¤ Autres dettes d'exploitation	2 842,56	219 548,87
Compte de liaison Moyens communs	-	850,36
Total IV	61 854,56	454 929,23
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes assimilées		
Banques, découverts	-	-
Autres dettes financières		
Comptes de liaison entre dispositifs	-	3 570 756,06
Total V	-	3 570 756,06
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	-	-
Total V	-	-
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V+VI)	428 872,60	4 479 338,57

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN ACTIF CDD - EXERCICE 2023

ACTIF	CDD			
	2023			2022
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-		-	-
Compte de liaison investissement	-		-	1 390,07
Total I	-	-	-	1 390,07
CREANCES D'EXPLOITATION				
Adhérents et comptes rattachés au titre du CIF			-	-
FRANCE COMPETENCES et comptes rattachés au titre du CIF	-		-	-
FSE / Etat / Régions / Autres collectivités locales :				
¤ FSE	-		-	-
¤ ETAT	-		-	-
¤ REGION	-		-	-
¤ Autres	-		-	-
FRANCE COMPETENCES :				
¤ CPF	-		-	-
¤ Appels à Projets			-	-
¤ Dotation CIF	-		-	-
¤ Autres	-			
Autres (Agefiph, Actalians, ...)	-		-	-
Autres créances	62 527,01	48 135,01	14 392,00	14 392,00
Compte de liaison Moyens communs	-		-	18,96
Total II	62 527,01	48 135,01	14 392,00	14 410,96
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	15 519,99		15 519,99	1 201,27
Comptes de liaison entre dispositifs	9 887,62		9 887,62	2 164 214,65
				4 581 507,43
Total III	25 407,61	-	25 407,61	6 746 923,35
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	-		-	26,65
Total IV	-	-	-	26,65
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	87 934,62	48 135,01	39 799,61	6 762 751,03

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN PASSIF CDD - EXERCICE 2023

PASSIF	CDD	
	2023	2022
FONDS PROPRES		
Réserves		
Report à nouveau	17 670,00	442 655,65
Résultat	13 952,61	(424 985,66)
Autres fonds propres		
Total I	31 622,61	17 669,99
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour charges de formation	-	-
Provisions pour engagements de financement de formation	-	-
Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-
Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation	-	-
Autres provisions pour risques et charges :		
¤ Créances	-	-
¤ Autres	-	-
¤ Litiges	-	-
Compte de liaison Provision pour Risques & Charges	-	75,50
Total III	-	75,50
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes et comptes rattachés au titre du CIF	6 094,00	17 257,00
Fond Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels :		
¤ Fonds réservés remboursables	-	-
¤ Autres dettes (Excédent de trésorerie, ...)	-	-
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales :		
¤ Dettes fiscales	2 083,00	-
¤ Dettes sociales		
Autres dettes :		
¤ Autres dettes d'exploitation		
Compte de liaison Moyens communs	-	425,18
Total IV	8 177,00	17 682,18
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes assimilées		
Banques, découverts	-	-
Autres dettes financières		
Compte de liaison entre dispositifs	-	6 727 323,36
Total V	-	6 727 323,36
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	-	-
Total VI	-	-
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V+VI)	39 799,61	6 762 751,03

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN ACTIF TRANSCO - EXERCICE 2023

ACTIF	TRANSCO			
	2023			2022
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-		-	-
Compte de liaison investissement	-		-	170 978,24
Total I	-	-	-	170 978,24
CREANCES D'EXPLOITATION				
Adhérents et comptes rattachés au titre du CIF			-	-
FRANCE COMPETENCES et comptes rattachés au titre du CIF	-		-	-
FSE / Etat / Régions / Autres collectivités locales :				
¤ FSE	-		-	-
¤ ETAT	-		-	-
¤ REGION	-		-	-
¤ Autres	-		-	-
FRANCE COMPETENCES :				
¤ CPF	-		-	-
¤ Appels à Projets			-	-
¤ Dotation CIF	-		-	-
¤ Autres	-			
Autres (Agefiph, Actalians, ...)	-		-	-
Autres créances	-	-	-	-
Compte de liaison Moyens communs	-		-	2 332,24
Total II	-	-	-	2 332,24
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement	5 082,76		5 082,76	6 147 756,44
Disponibilités	6 531 765,95		6 531 765,95	800 362,93
Comptes de liaison entre dispositifs	-		-	512 245,45
Total III	6 536 848,71	-	6 536 848,71	7 460 364,81
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	-		-	3 279,10
Total IV	-	-	-	3 279,10
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	6 536 848,71	-	6 536 848,71	7 636 954,40

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN PASSIF TRANSCO - EXERCICE 2023

PASSIF	TRANSCO	
	2023	2022
FONDS PROPRES		
Réserves		
Report à nouveau	6 740,44	14 673,00
Résultat	36 578,19	(7 932,56)
Autres fonds propres		
Total I	43 318,63	6 740,44
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour charges de formation	-	-
Provisions pour engagements de financement de formation	-	-
Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-
Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation	-	-
Autres provisions pour risques et charges :		
¤ Créances	-	-
¤ Autres	-	-
¤ Litiges	-	-
Compte de liaison Provision pour Risques & Charges	-	9 286,27
Total III	-	9 286,27
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes et comptes rattachés au titre du TRANSCO	424 159,38	520 964,06
Fond Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels :		
¤ Fonds réservés remboursables	-	-
¤ Autres dettes (Excédent de trésorerie, ...)	-	-
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales :		
¤ Dettes fiscales	13 680,00	-
¤ Dettes sociales		
Autres dettes :		
¤ Autres dettes d'exploitation		
Compte de liaison Moyens communs	-	52 297,09
Total IV	437 839,38	573 261,15
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes assimilées		
Banques, découverts	-	-
Autres dettes financières		
Compte de liaison entre dispositifs	24 399,22	1 077 219,77
Total V	24 399,22	1 077 219,77
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 031 291,48	5 970 446,77
Total VI	6 031 291,48	5 970 446,77
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V+VI)	6 536 848,71	7 636 954,40

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN ACTIF PTP - EXERCICE 2023

ACTIF	PTP			
	2023			2022
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-		-	-
Compte de liaison investissement	2 256 181,52		2 256 181,52	2 141 629,90
Total I	2 256 181,52	-	2 256 181,52	2 141 629,90
CREANCES D'EXPLOITATION				
Adhérents et comptes rattachés au titre du CIF			-	-
FRANCE COMPETENCES et comptes rattachés au titre du CIF	18 713 175,00		18 713 175,00	12 517 395,75
FSE / Etat / Régions / Autres collectivités locales :				
¤ FSE	-		-	-
¤ ETAT	-		-	-
¤ REGION	-		-	-
¤ Autres			-	-
FRANCE COMPETENCES :				
¤ CPF			-	-
¤ Appels à Projets			-	-
¤ Dotation CIF	-		-	-
¤ Autres	-			
Autres (Agefiph, Actalians, ...)	611 818,50		611 818,50	60 079,90
Autres créances	102 344,42		102 344,42	94 574,56
Compte de liaison Moyens communs	22 835,00		22 835,00	29 213,10
Total II	19 450 172,92	-	19 450 172,92	12 701 263,31
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement	2 385,14		2 385,14	32 853 702,63
Disponibilités	11 612 141,16		11 612 141,16	4 031 169,05
Comptes de liaison entre dispositifs	1 574 061,21		1 574 061,21	20 023 347,61
Total III	13 188 587,51	-	13 188 587,51	56 908 219,29
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	70 671,46		70 671,46	41 073,20
Total IV	70 671,46	-	70 671,46	41 073,20
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	34 965 613,41	-	34 965 613,41	71 792 185,70

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN PASSIF PTP - EXERCICE 2023

PASSIF	PTP 2023	PTP 2022
FONDS PROPRES		
Réserves		
Report à nouveau	20 178 510,69	13 504 922,04
Résultat	(21 917 720,80)	6 673 588,65
Autres fonds propres		
Total I	(1 739 210,11)	20 178 510,69
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés	506 265,00	
Total II	506 265,00	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour charges de formation	-	-
Provisions pour engagements de financement de formation	-	-
Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-
Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation	-	-
Autres provisions pour risques et charges :		
¤ Créances	-	-
¤ Autres	-	-
¤ Litiges	-	-
Compte de liaison Provision pour Risques & Charges	266 909,13	116 317,46
Total III	266 909,13	116 317,46
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes et comptes rattachés au titre du CPF	33 194 541,18	36 746 998,00
Fond Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels :		
¤ Fonds réservés remboursables		
¤ Autres dettes (Excédent de trésorerie, ...)	527 015,37	
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales :		46 034,37
¤ Dettes fiscales	8 492,81	
¤ Dettes sociales	109 785,91	
Autres dettes :		
¤ Autres dettes d'exploitation	54 886,91	19 385,81
Compte de liaison Moyens communs	466 695,11	655 060,04
Total IV	34 361 417,29	37 467 478,22
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes assimilées		
Banques, découverts	-	-
Autres dettes financières		
Compte de liaison entre dispositifs	1 559 549,57	14 029 879,33
Total V	1 559 549,57	14 029 879,33
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	-	-
Compte de liaison Moyens communs	10 682,53	
Total VI	10 682,53	-
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V+VI)	34 955 613,41	71 792 185,70

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN ACTIF MOYENS COMMUNS - EXERCICE 2023

ACTIF	MOYENS COMMUNS			
	2023			2022
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	182 578,52	182 578,52	-	0,17
Immobilisations corporelles	3 960 187,83	1 707 563,87	2 252 623,96	2 314 901,13
Immobilisations financières	3 557,56		3 557,56	1 877,04
Total I	4 146 323,91	1 890 142,39	2 256 181,52	2 316 778,34
CREANCES D'EXPLOITATION				
FSE / Etat / Régions / Autres collectivités locales :				
¤ FSE	-		-	-
¤ ETAT	-		-	-
¤ REGION	-		-	-
¤ Autres	-		-	-
FRANCE COMPETENCES :				
¤ Appels à Projets	-		-	-
¤ Autres	-		-	-
Autres (Agefiph, Actalians, ...)	-		-	-
Autres créances	22 835,00		22 835,00	31 602,23
			-	-
Compte de liaison			-	-
Total II	22 835,00	-	22 835,00	31 602,23
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement	2 135,00		2 135,00	2 002 119,75
Disponibilités			-	350 179,13
Compte de liaison			-	6 940 995,22
Total III	2 135,00	-	2 135,00	9 293 294,10
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	70 671,46		70 671,46	44 432,28
Total IV	70 671,46	-	70 671,46	44 432,28
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	4 241 965,37	1 890 142,39	2 351 822,98	11 686 106,95

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

BILAN PASSIF MOYENS COMMUNS - EXERCICE 2023

PASSIF	MOYENS COMMUNS 2023	MOYENS COMMUNS 2022
FONDS PROPRES		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat	(3 530 754,88)	(3 201 579,74)
Autres fonds propres		
Total I	(3 530 754,88)	(3 201 579,74)
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-
Autres provisions pour risques et charges :		
¤ PIDR	93 657,46	95 375,35
¤ Risques de fonctionnement		30 454,87
¤ Litiges	173 251,67	-
Provisions pour Dépréciations	-	-
Total III	266 909,13	125 830,22
DETTES D'EXPLOITATION		
Fond Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels	-	-
Dettes fournisseurs	105 860,84	286 306,87
Dettes fiscales et sociales :		
¤ Dettes fiscales	8 132,36	5 849,95
¤ Dettes sociales	349 738,16	410 998,12
Autres dettes :		
¤ Autres dettes d'exploitation	2 963,75	5 477,73
Compte de liaison		
Compte de liaison investissement	-	-
Total IV	466 695,11	708 632,67
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes assimilées		
Banques, découverts	57 874,26	-
Autres dettes financières		
Compte de liaison	5 080 416,83	14 053 223,80
Total V	5 138 291,09	14 053 223,80
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	10 682,53	-
Total VI	10 682,53	-
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V+VI)	2 351 822,98	11 686 106,95

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL EN LISTE - EXERCICE 2023

	2023	2022	Variation	%
Abondement FRANCE COMPETENCES / Collecte (Participation des entreprises à la FPC)	43 401 585,29	37 998 858,25	5 402 727,04	14,22%
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	600 847,50	(151 956,58)	752 804,08	-495,41%
¤ Fonds Social Européen (FSE)	-	-	-	N/A
¤ Etat	-	-	-	N/A
¤ Régions	-	-	-	N/A
¤ Autres	600 847,50	(151 956,58)	752 804,08	-495,41%
TRANSFERTS DU FRANCE COMPETENCES :	-	-	-	N/A
¤ Dotation CIF	-	-	-	N/A
¤ Au titre des conventions Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat	-	-	-	N/A
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	13,36	6,90	6,46	93,62%
REPRISE PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS	-	412 595,50	(412 595,50)	-100,00%
• Reprise de provisions pour charges de formation :				
¤ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2019)	-	-	-	N/A
¤ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2020)	-	-	-	N/A
¤ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2021)	-	-	-	N/A
¤ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2022)	-	-	-	N/A
¤ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2023)	-	-	-	N/A
• Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
¤ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2019	-	-	-	N/A
¤ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2019	-	-	-	N/A
¤ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2020	-	-	-	N/A
¤ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2021	-	-	-	N/A
¤ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2022	-	-	-	N/A
¤ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2023	-	-	-	N/A
• Reprises pour risque de non réalisation des subventions :				
¤ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2019	-	-	-	N/A
¤ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2020	-	-	-	N/A
¤ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2021	-	317 195,50	(317 195,50)	-100,00%
¤ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2022	-	95 400,00	(95 400,00)	-100,00%
¤ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2023	-	-	-	N/A
• Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs :				
¤ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2020)	-	-	-	N/A
¤ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2021)	-	-	-	N/A
¤ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2022)	-	-	-	N/A
¤ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2023)	-	-	-	N/A
• Autres Reprises :				
¤ Autres	-	-		N/A
Total I : Produits d'activité	44 002 446,15	38 259 504,07	5 742 942,08	15,01%
CONGES INDIVIDUELS DE FORMATION (CIF) :	(172 114,11)	(170 602,13)	(1 511,98)	0,89%
¤ Coûts pédagogiques	(239 321,45)	(172 990,65)	(66 330,80)	38,34%
¤ Rémunérations, charges sociales	67 207,34	2 388,52	64 818,82	2713,77%
¤ Indemnités de fin de contrat du remplaçant en CDI	-	-	-	N/A
¤ Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
BILANS DE COMPETENCE ET CONGES EXAMENS :	-	(978,00)	978,00	-100,00%
¤ Coûts pédagogiques	-	(978,00)	978,00	-100,00%
¤ Rémunérations, charges sociales	-	-	-	N/A
¤ Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
VAE :	(261 236,94)	155 551,48	(416 788,42)	-267,94%
¤ Coûts pédagogiques	(261 236,94)	155 551,48	(416 788,42)	-267,94%
¤ Rémunérations, charges sociales	-	-	-	N/A
¤ Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
CHARGES LIEES AU DIF-CDD :	27 467,82	(7 097,10)	34 564,92	-487,03%
¤ Coûts pédagogiques	27 467,82	(7 097,10)	34 564,92	-487,03%
¤ Rémunérations, charges sociales	-	-	-	N/A
FORMATIONS HORS TEMPS DE TRAVAIL :	-	-	-	N/A
¤ Coûts pédagogiques	-	-	-	N/A
¤ Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
CPF TP	30 450 966,37	27 930 903,00	2 520 063,37	9,05%
¤ Coûts pédagogiques	10 712 041,95	15 501 537,39	(4 789 495,44)	-30,90%
¤ Rémunérations, charges sociales	19 501 229,42	12 118 045,73	7 383 183,69	60,93%
¤ Transport, hébergement, repas	245 695,00	311 319,88		
CHARGES DE FORMATION SUR ENGAGEMENTS CLOS	-	-	-	N/A
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES AU FRANCE COMPETENCES :	32 217 162,37	-	32 217 162,37	N/A
¤ Au titre des disponibilités excédentaires	32 217 162,37	-	32 217 162,37	N/A
		-	-	N/A
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	197,63	11,27	186,36	1653,69%
DOTATIONS PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS :	506 265,00	-	506 265,00	N/A
• Provisions pour charges de formation :				
¤ Provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2019)	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2019)	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2020)	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2021)	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2022)	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2023)	-	-	-	N/A
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
¤ Provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2019	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2019	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2020	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2021	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2022	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2023	-	-	-	N/A
• Provisions pour risque de non réalisation des subventions :				
¤ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2019	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2020	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2021	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2022	-	-	-	N/A
¤ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2023	-	-	-	N/A
• Engagement à réaliser sur subventions attribuées :				
¤ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2019	-	-	-	N/A
¤ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2020	-	-	-	N/A
¤ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2021	-	-	-	N/A
¤ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2022	-	-	-	N/A
¤ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2023	506 265,00	-	506 265,00	N/A
• Autres provisions :				
¤ Autres	-	-		N/A
Total II : Charges d'activité	82 776 708,14	27 907 788,52	54 868 919,62	124,94%
TOTAL III : RESULTAT D'ACTIVITE (total I - total II)	(18 774 261,99)	10 351 715,55	(29 125 977,54)	-281,36%

DOCUMENTS VISES par le COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL EN LISTE - EXERCICE 2023 (SUITE)

	2023	2022	Variation	%
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	138,52	2 010,13	(1 871,61)	-93,11%
TRANSFERTS DE CHARGES	27 247,54	87 421,32	(60 173,78)	-68,83%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :	-	-		
¤ Au titre des appels à projets FRANCE COMPETENCES	-	-	-	N/A
¤ Autres	34 387,47	-	34 387,47	N/A
PRODUITS FINANCIERS	93 150,70		93 150,70	N/A
REPRISES PROVISIONS DE FONCTIONNEMENT	3 172,76	341 546,28	(338 373,52)	-99,07%
AUTRES PRODUITS	-			
Total IV : Produits de fonctionnement	158 096,99	430 977,73	(272 880,74)	-63,32%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :				
¤ Achats & charges externes	847 986,51	1 222 899,57	(374 913,06)	-30,66%
¤ Impôts, taxes et versements assimilés	205 138,04	198 770,79	6 367,25	3,20%
¤ Salaires et traitements	1 539 746,51	1 612 906,86	(73 160,35)	-4,54%
¤ Charges sociales	725 085,32	720 740,89	4 344,43	0,60%
¤ Cotisation FRANCE COMPETENCES	27 703,08	27 719,99	(16,91)	-0,06%
¤ Engagement à réaliser sur subventions attribuées	-	-	-	N/A
¤ Dotation aux amortissements et dépréciations	150 947,50	229 059,77	(78 112,27)	-34,10%
¤ Dotation aux provisions	-	-	-	N/A
¤ Autres charges	13 100,27	23 580,82	(10 480,55)	-44,45%
Total V : Charges de fonctionnement	3 509 707,23	4 035 678,69	(525 971,46)	-13,03%
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	(3 351 610,24)	(3 604 700,96)	253 090,72	-7,02%
TOTAL VII : RESULTAT D'EXPLOITATION (total III + total VI)	(22 125 872,23)	6 747 014,59	(28 872 886,82)	-427,94%
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	614 907,90	7 907,93	606 999,97	7675,84%
Total IX : CHARGES FINANCIERES	-	226,64	(226,64)	-100,00%
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	614 907,90	7 681,29	607 226,61	7905,27%
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS	222 631,83	875 950,27	(653 318,44)	-74,58%
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES	638 572,75	7 101 232,69	(6 462 659,94)	-91,01%
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	(415 940,92)	(6 225 282,42)	5 809 341,50	-93,32%
Impôts sur les bénéfices	26 769,00		26 769,00	N/A
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	(21 953 674,25)	529 413,46	(22 483 087,71)	-4246,79%
TOTAL PRODUITS	44 998 082,87	39 574 340,00	5 423 742,87	13,71%
TOTAL CHARGES	66 951 757,12	39 044 926,54	27 906 830,58	71,47%

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

COMPTE DE RESULTAT CDI EN LISTE - EXERCICE 2023

	CDI 2023	CDI 2022	Variation	%
Abondement FRANCE COMPETENCES / Collecte (Participation des entreprises à la FPC)	-	-	-	N/A
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	-	-	-	N/A
▫ Fonds Social Européen (FSE)			-	N/A
▫ Etat			-	N/A
▫ Régions			-	N/A
▫ Autres			-	N/A
TRANSFERTS DU FRANCE COMPETENCES :	-	-	-	N/A
▫ Dotation CIF			-	N/A
▫ Au titre des conventions Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat			-	N/A
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	-	-	-	N/A
REPRISE PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS	-	317 195,50	(317 195,50)	-100,00%
• Reprise de provisions pour charges de formation :				
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2019)	-	-	-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2020)	-	-	-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2021)	-	-	-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2022)	-	-	-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2023)	-	-	-	N/A
• Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2019	-	-	-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2019			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2020			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2021			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2022			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2023			-	N/A
• Reprises pour risque de non réalisation des subventions :				
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2019	-	-	-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2020	-	-	-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2021	-	317 195,50	(317 195,50)	-100,00%
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2022			-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2023			-	N/A
• Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs :				
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2020)	-	-	-	N/A
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2021)	-	-	-	N/A
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2022)	-	-	-	N/A
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2023)	-	-	-	N/A
• Autres Reprises :				
▫ Autres	-	-		N/A
Total I : Produits d'activité	-	317 195,50	(317 195,50)	-100,00%
CONGES INDIVIDUELS DE FORMATION (CIF) :	(164 601,93)	(151 182,75)	(13 419,18)	8,88%
▫ Coûts pédagogiques	(225 715,29)	(151 628,25)	(74 087,04)	48,86%
▫ Rémunérations, charges sociales	61 113,34	465,97	60 647,37	13015,29%
▫ Indemnités de fin de contrat du remplaçant en CDI			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
BILANS DE COMPETENCE ET CONGES EXAMENS :	-	(978,00)	978,00	-100,00%
▫ Coûts pédagogiques	-	(978,00)	978,00	-100,00%
▫ Rémunérations, charges sociales	-	-	-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
VAE :	-	(57,50)	57,50	-100,00%
▫ Coûts pédagogiques	-	(57,50)	57,50	-100,00%
▫ Rémunérations, charges sociales	-	-	-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas	-	-	-	N/A
FORMATIONS HORS TEMPS DE TRAVAIL :	27 457,82	(7 097,10)	34 554,92	-487,03%
▫ Coûts pédagogiques	27 457,82	(7 097,10)	34 554,92	-487,03%
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
CHARGES DE FORMATION SUR ENGAGEMENTS CLOS	-	-	-	N/A
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES AU FRANCE COMPETENCES :	-	-	-	N/A
▫ Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-	N/A
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	15,00	-	15,00	N/A
DOTATIONS PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS :	-	-	0	N/A
• Provisions pour charges de formation :				
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2019)	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2019)	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2020)	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2021)	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2022)	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2023)	-	-	-	N/A
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2019	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2019	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2020	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2021	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2022	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2023	-	-	-	N/A
• Provisions pour risque de non réalisation des subventions :				
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2019	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2020	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2021	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2022	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2023	-	-	-	N/A
• Engagement à réaliser sur subventions attribuées :				
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2019	-	-	-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2020	-	-	-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2021	-	-	-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2022	-	-	-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2023	-	-	-	N/A
• Autres provisions :				
▫ Autres	-	-		N/A
Total II : Charges d'activité	(137 119,13)	(159 296,10)	22 175,75	-13,92%
TOTAL III : RESULTAT D'ACTIVITE (total I - total II)	137 119,13	478 496,38	(339 371,25)	-70,92%

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

COMPTE DE RESULTAT CDI EN LISTE - EXERCICE 2023 (SUITE)

	CDI 2023	CDI 2022	Variation	%
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT		2,45	(2,45)	-100,00%
TRANSFERTS DE CHARGES		106,61	(106,61)	-100,00%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :				
¤ Au titre des appels à projets FRANCE COMPETENCES		-	-	N/A
¤ Autres		-	-	N/A
Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs			-	N/A
REPRISES PROVISIONS DE FONCTIONNEMENT		416,52	(416,52)	-100,00%
AUTRES PRODUITS				
Total IV : Produits de fonctionnement	-	525,58	(525,58)	-100,00%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :				
¤ Achats & charges externes		1 080,64	(1 080,64)	-100,00%
¤ Impôts, taxes et versements assimilés		242,40	(242,40)	-100,00%
¤ Salaires et traitements		1 966,96	(1 966,96)	-100,00%
¤ Charges sociales		878,96	(878,96)	-100,00%
¤ Cotisation FRANCE COMPETENCES		33,80	(33,80)	-100,00%
¤ Engagement à réaliser sur subventions attribuées			-	N/A
¤ Dotation aux amortissements et dépréciations		265,39	(265,39)	-100,00%
¤ Dotation aux provisions		-	-	N/A
¤ Autres charges		28,76	(28,76)	-100,00%
Total V : Charges de fonctionnement	-	4 496,91	(4 496,91)	-100,00%
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	-	(3 971,33)	3 971,33	-100,00%
TOTAL VII : RESULTAT D'EXPLOITATION (total III + total VII)	137 119,13	472 519,06	(335 399,93)	-70,98%
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	17 358,90	1,73	17 357,17	1003304,62%
Total IX : CHARGES FINANCIERES		30,00	(30,00)	-100,00%
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	17 358,90	(28,27)	17 387,17	-61503,98%
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS	216 706,31	16 890,54	199 815,77	1183,00%
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES	453 502,59	6 200 638,29	(5 747 135,70)	-92,69%
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	(236 796,28)	(6 183 747,75)	5 946 951,47	-96,17%
Impôts sur les bénéfices	4 166,00		4 166,00	N/A
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	(88 484,26)	(5 711 255,97)	5 624 772,72	-98,45%
TOTAL PRODUITS	234 065,21	334 613,35	(100 548,14)	-30,05%
TOTAL CHARGES	320 549,46	6 045 870,32	(5 725 320,86)	-94,70%

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

COMPTE DE RESULTAT CDD EN LISTE - EXERCICE 2023

	CDD 2023	CDD 2022	Variation	%
Abondement FRANCE COMPETENCES / Collecte (Participation des entreprises à la FPC)	-	-	-	N/A
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	-	-	-	N/A
▫ Fonds Social Européen (FSE)	-	-	-	N/A
▫ Etat			-	N/A
▫ Régions			-	N/A
▫ Autres			-	N/A
TRANSFERTS DU FRANCE COMPETENCES :	-	-	-	N/A
▫ Dotation CIF			-	N/A
▫ Au titre des conventions Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat			-	N/A
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	-	-	-	N/A
REPRISE PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS	-	-	-	N/A
• Reprise de provisions pour charges de formation :				
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2019)			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2020)			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2021)			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2022)			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2023)			-	N/A
• Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2019			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2019			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2020			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2021			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2022			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2023			-	N/A
• Reprises pour risque de non réalisation des subventions :				
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2019			-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2020			-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2021			-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2022			-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2023			-	N/A
• Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs :				
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2020)			-	N/A
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2021)			-	N/A
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2022)			-	N/A
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2023)			-	N/A
• Autres Reprises :				
▫ Autres	-	-	-	N/A
Total I : Produits d'activité	-	-	-	N/A
CONGES INDIVIDUELS DE FORMATION (CIF) :	(7 617,16)	(19 439,85)	11 822,69	41,34%
▫ Coûts pédagogiques	(13 606,16)	(21 362,40)	7 756,24	-36,31%
▫ Rémunérations, charges sociales	6 094,00	1 922,55	4 171,45	216,97%
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
BILANS DE COMPETENCE ET CONGES EXAMENS :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques	-	-	-	N/A
▫ Rémunérations, charges sociales			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
VAE :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques	-	-	-	N/A
▫ Rémunérations, charges sociales			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
CHARGES LIEES AU DIF-CDD :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques			-	N/A
▫ Rémunérations, charges sociales			-	N/A
FORMATIONS HORS TEMPS DE TRAVAIL :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques	-	-	-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
CSP Art.4 CDD :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
CHARGES DE FORMATION SUR ENGAGEMENTS CLOS	-	-	-	N/A
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES AU FRANCE COMPETENCES :	-	-	-	N/A
▫ Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-	N/A
	-	-	-	N/A
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	156,00	-	156,00	N/A
DOTATIONS PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS :	-	-	-	N/A
• Provisions pour charges de formation :				
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2019)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2019)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2020)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2021)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2022)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2023)			-	N/A
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2019			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2019			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2020			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2021			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2022			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2023			-	N/A
• Provisions pour risque de non réalisation des subventions :				
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2019			-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2020			-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2021			-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2022			-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2023			-	N/A
• Engagement à réaliser sur subventions attribuées :				
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2019			-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2020			-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2021			-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2022			-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2023			-	N/A
• Autres provisions :				
▫ Autres	-	-	-	N/A
Total II : Charges d'activité	(7 369,16)	(19 439,85)	12 083,69	-62,16%
TOTAL III : RESULTAT D'ACTIVITE (total I - total II)	7 369,16	19 439,85	(12 083,69)	-62,16%

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

COMPTE DE RESULTAT CDD EN LISTE - EXERCICE 2023

	CDD 2023	CDD 2022	Variation	%
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT		1,23	(1,23)	-100,00%
TRANSFERTS DE CHARGES		53,30	(53,30)	-100,00%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :				
¤ Au titre des appels à projets FRANCE COMPETENCES		-	-	N/A
¤ Autres			-	N/A
Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs			-	N/A
REPRISES PROVISIONS DE FONCTIONNEMENT		208,26	(208,26)	-100,00%
AUTRES PRODUITS				
Total IV : Produits de fonctionnement	-	262,79	(262,79)	-100,00%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :				
¤ Achats & charges externes		540,32	(540,32)	-100,00%
¤ Impôts, taxes et versements assimilés		121,21	(121,21)	-100,00%
¤ Salaires et traitements		983,47	(983,47)	-100,00%
¤ Charges sociales		439,48	(439,48)	-100,00%
¤ Cotisation FRANCE COMPETENCES		16,90	(16,90)	-100,00%
¤ Engagement à réaliser sur subventions attribuées			-	N/A
¤ Dotation aux amortissements et dépréciations		132,69	(132,69)	-100,00%
¤ Dotation aux provisions		-	-	N/A
¤ Autres charges		14,38	(14,38)	-100,00%
Total V : Charges de fonctionnement	-	2 248,45	(2 248,45)	-100,00%
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	-	(1 985,66)	1 985,66	-100,00%
TOTAL VII : RESULTAT D'EXPLOITATION (total III + total VI)	7 385,10	17 454,19	(10 069,03)	-57,69%
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	8 679,45	0,87	8 678,58	997537,93%
Total IX : CHARGES FINANCIERES		30,00	(30,00)	-100,00%
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	8 679,45	(29,13)	8 708,58	-29895,87%
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS		524,45	(524,45)	-100,00%
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES		442 935,17	(442 935,17)	-100,00%
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	-	(442 410,72)	442 410,72	-100,00%
Impôts sur les bénéfices	2 083,00		2 083,00	N/A
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	13 982,81	(424 985,66)	438 938,27	-103,29%
TOTAL PRODUITS	8 679,45	788,11	7 891,34	1001,30%
TOTAL CHARGES	(5 273,19)	425 773,77	(431 046,96)	-101,24%

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

COMPTE DE RESULTAT PTP EN LISTE - EXERCICE 2023

	PTP 2023	PTP 2022	Variation	%
Abondement FRANCE COMPETENCES / Collecte (Participation des entreprises à la FPC)	43 062 430,00	37 373 902,81	5 688 527,19	15,22%
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	600 847,50	(151 956,58)	752 804,08	-495,41%
▫ Fonds Social Européen (FSE)			-	N/A
▫ Etat			-	N/A
▫ Régions			-	N/A
▫ Autres	600 847,50	(151 956,58)	752 804,08	-495,41%
TRANSFERTS DU FRANCE COMPETENCES :	-	-	-	N/A
▫ Dotation CIF			-	N/A
▫ Au titre des conventions Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat			-	N/A
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	13,32	6,90	6,42	93,04%
REPRISE PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS	-	95 400,00	(95 400,00)	-100,00%
• Reprise de provisions pour charges de formation :				
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2018)			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2020)			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2021)			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2022)			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2023)			-	N/A
• Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2019	-	-	-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2019			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2020			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2021			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2022			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2023			-	N/A
• Reprises pour risque de non réalisation des subventions :				
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2019	-	-	-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2020	-	-	-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2021			-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2022		95 400,00	(95 400,00)	-100,00%
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2023			-	N/A
• Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs :				
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2020)	-	-	-	N/A
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2021)	-	-	-	N/A
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2022)	-	-	-	N/A
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2023)			-	N/A
• Autres Reprises :				
▫ Autres	-	-	-	N/A
Total I : Produits d'activité	43 663 290,82	37 317 353,13	6 345 937,69	17,01%
CONGES INDIVIDUELS DE FORMATION (CIF) :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques			-	N/A
▫ Rémunérations, charges sociales			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
BILANS DE COMPETENCE ET CONGES EXAMENS :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques			-	N/A
▫ Rémunérations, charges sociales			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
VAE :	(261 236,94)	155 608,98	(416 845,92)	-267,88%
▫ Coûts pédagogiques	(261 236,94)	155 608,98	(416 845,92)	-267,88%
▫ Rémunérations, charges sociales			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
CHARGES LIEES AU DIF-CDD :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques			-	N/A
▫ Rémunérations, charges sociales			-	N/A
FORMATIONS HORS TEMPS DE TRAVAIL :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
CPF TP	30 126 948,72	27 348 028,61	2 767 920,11	10,12%
▫ Coûts pédagogiques	11 070 857,18	14 961 584,70	(3 890 727,52)	-26,00%
▫ Rémunérations, charges sociales	18 815 380,54	12 076 401,03	6 738 979,51	55,80%
▫ Transport, hébergement, repas	244 711,00	310 039,88		
CHARGES DE FORMATION SUR ENGAGEMENTS CLOS	-	-	-	N/A
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES AU FRANCE COMPETENCES :	32 217 162,37	-	32 217 162,37	N/A
▫ Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-	N/A
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	26,63	11,27	15,36	136,29%
DOTATIONS PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS :	506 265,00	-	506 265,00	N/A
• Provisions pour charges de formation :				
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2019)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2019)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2020)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2021)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2022)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2023)			-	N/A
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2019			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2019			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2020	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2021	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2022	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2023			-	N/A
• Provisions pour risque de non réalisation des subventions :				
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2019	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2020	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2021	-	-	-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2022			-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2023			-	N/A
• Engagement à réaliser sur subventions attribuées :				
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2019	-	-	-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2020	-	-	-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2021	-	-	-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2022	-	-	-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2023	506 265,00		506 265,00	N/A
• Autres provisions :				
▫ Autres		-	-	N/A
Total II : Charges d'activité	61 693 147,78	27 503 640,86	34 089 510,92	123,93%
TOTAL III : RESULTAT D'ACTIVITE (Total I - total II)	(18 029 856,96)	9 813 707,27	(27 743 564,23)	-282,63%

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

COMPTE DE RESULTAT PTP EN LISTE - EXERCICE 2023 (SUITE)

	PTP 2023	PTP 2022	Variation	%
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	138,52	1 968,22	(1 829,70)	-92,96%
TRANSFERTS DE CHARGES	27 247,54	85 598,85	(58 351,31)	-68,17%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :				
¤ Au titre des appels à projets FRANCE COMPETENCES		-	-	N/A
¤ Autres	34 387,47		34 387,47	N/A
PRODUITS FINANCIERS	93 150,70		93 150,70	N/A
REPRISES PROVISIONS DE FONCTIONNEMENT	3 172,76	334 426,05	(331 253,29)	-99,05%
AUTRES PRODUITS			-	N/A
Total IV : Produits de fonctionnement	158 096,99	421 993,12	(263 896,13)	-62,54%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :				
¤ Achats & charges externes	847 986,51	1 204 426,46	(356 439,95)	-29,59%
¤ Impôts, taxes et versements assimilés	205 138,04	194 627,00	10 511,04	5,40%
¤ Salaires et traitements	1 530 209,82	1 579 282,52	(49 072,70)	-3,11%
¤ Charges sociales	720 998,17	705 715,55	15 282,62	2,17%
¤ Cotisation FRANCE COMPETENCES	27 703,08	27 142,12	560,96	2,07%
¤ Engagement à réaliser sur subventions attribuées			-	N/A
¤ Dotation aux amortissements et dépréciations	150 947,50	224 523,13	(73 575,63)	-32,77%
¤ Dotation aux provisions		-	-	N/A
¤ Autres charges	13 100,27	23 089,23	(9 988,96)	-43,26%
Total V : Charges de fonctionnement	3 496 083,39	3 958 806,01	(462 722,62)	-11,69%
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	(3 337 986,40)	(3 536 812,89)	198 826,49	-5,62%
TOTAL VII : RESULTAT D'EXPLOITATION (total III + total VI)	(22 267 851,35)	6 276 894,35	(28 544 755,74)	-454,75%
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	536 126,20	3 624,31	532 500,89	14692,48%
Total IX : CHARGES FINANCIERES		166,64	(166,64)	-100,00%
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	536 126,20	3 457,67	532 667,53	15406,39%
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 926,52	842 177,92	(836 252,40)	-99,30%
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES	185 070,16	448 941,32	(263 871,16)	-58,78%
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	(179 144,64)	393 236,60	(572 381,24)	-145,56%
Impôts sur les bénéfices	6 840,00		6 840,00	N/A
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	(21 917 720,80)	6 673 588,65	(28 591 309,45)	-428,42%
TOTAL PRODUITS	44 363 435,63	38 585 148,48	5 778 290,05	14,98%
TOTAL CHARGES	66 281 156,33	31 911 559,83	34 369 596,50	107,70%

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

COMPTE DE RESULTAT TRANSCO EN LISTE - EXERCICE 2023

	TRANSCO 2023	TRANSCO 2022	Variation	%
Abondement FRANCE COMPETENCES / Collecte (Participation des entreprises à la FPC)	339 166,29	624 966,44	(285 800,15)	-45,73%
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	-	-	-	N/A
▫ Fonds Social Européen (FSE)			-	N/A
▫ Etat			-	N/A
▫ Régions			-	N/A
▫ Autres			-	N/A
TRANSFERTS DU FRANCE COMPETENCES :	-	-	-	N/A
▫ Dotation CIF			-	N/A
▫ Au titre des conventions Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat			-	N/A
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE	0,04		0,04	N/A
REPRISE PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS	-	-	-	N/A
• Reprise de provisions pour charges de formation :				
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2019)			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2020)			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2021)			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2022)			-	
▫ Reprise de provisions pour charges de formation (sur Engagements 2023)				
• Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2019			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2019			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2020			-	N/A
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2021			-	
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2022				
▫ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation 2023				
• Reprises pour risque de non réalisation des subventions :				
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2019			-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2020			-	N/A
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2021			-	
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2022				
▫ Reprises pour risque de non utilisation des subventions 2023				
• Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs :				
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2020)			-	N/A
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2021)			-	N/A
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2022)			-	
▫ Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (2023)				
• Autres Reprises :				
▫ Autres			-	N/A
Total I : Produits d'activité	339 166,33	624 966,44	(285 800,11)	-45,73%
CONGES INDIVIDUELS DE FORMATION (CIF) :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques			-	N/A
▫ Rémunérations, charges sociales			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
BILANS DE COMPETENCE ET CONGES EXAMENS :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques			-	N/A
▫ Rémunérations, charges sociales			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
VAE :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques			-	N/A
▫ Rémunérations, charges sociales			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
CHARGES LIEES AU DIF-CDD :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques			-	N/A
▫ Rémunérations, charges sociales			-	N/A
FORMATIONS HORS TEMPS DE TRAVAIL :	-	-	-	N/A
▫ Coûts pédagogiques			-	N/A
▫ Transport, hébergement, repas			-	N/A
CPF TP	328 017,66	582 877,39	(254 859,74)	-43,73%
▫ Coûts pédagogiques	(358 815,23)	539 952,69	(898 767,92)	-166,45%
▫ Rémunérations, charges sociales	685 848,88	41 644,70	644 204,18	1546,91%
▫ Transport, hébergement, repas	984,00	1 280,00		
CHARGES DE FORMATION SUR ENGAGEMENTS CLOS	-	-	-	N/A
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES AU FRANCE COMPETENCES :	-	-	-	N/A
▫ Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-	N/A
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE SUR ACTIVITE			-	N/A
DOTATIONS PROVISIONS AU TITRE DES FORMATIONS :	-	-	-	N/A
• Provisions pour charges de formation :				
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements < au 01/01/2019)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2019)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2020)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2021)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2022)			-	N/A
▫ Provisions pour charges de formation (sur Engagements 2023)			-	N/A
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation :				
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation < au 01/01/2019			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2019			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2020			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2021			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2022			-	N/A
▫ Provisions pour Engagements de Financement de Formation 2023			-	N/A
• Provisions pour risque de non réalisation des subventions :				
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2019			-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2020			-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2021			-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2022			-	N/A
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2023			-	N/A
• Engagement à réaliser sur subventions attribuées :				
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2019			-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2020			-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2021			-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2022			-	N/A
▫ Engagement à réaliser sur subventions attribuées 2023			-	N/A
• Autres provisions :				
▫ Autres			-	N/A
Total II : Charges d'activité	328 017,66	582 877,39	(254 859,74)	-43,73%
TOTAL III : RESULTAT D'ACTIVITE (Total I - Total II)	11 137,68	42 079,01	(30 940,37)	-73,53%

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

COMPTE DE RESULTAT TRANSCO EN LISTE - EXERCICE 2023

	TRANSCO 2023	TRANSCO 2022	Variation	%
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT		38,23	(38,23)	-100,00%
TRANSFERTS DE CHARGES		1 662,56	(1 662,56)	-100,00%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :				
¤ Au titre des appels à projets FRANCE COMPETENCES		-	-	N/A
¤ Autres			-	N/A
Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs			-	N/A
REPRISES PROVISIONS DE FONCTIONNEMENT		6 495,45	(6 495,45)	-100,00%
AUTRES PRODUITS				
Total IV : Produits de fonctionnement	-	8 196,24	(8 196,24)	-100,00%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :				
¤ Achats & charges externes		16 852,15	(16 852,15)	-100,00%
¤ Impôts, taxes et versements assimilés		3 780,18	(3 780,18)	-100,00%
¤ Salaires et traitements	9 536,69	30 673,91	(21 137,22)	-68,91%
¤ Charges sociales	4 087,15	13 706,90	(9 619,75)	-70,18%
¤ Cotisation FRANCE COMPETENCES		527,17	(527,17)	-100,00%
¤ Engagement à réaliser sur subventions attribuées			-	N/A
¤ Dotation aux amortissements et dépréciations		4 138,56	(4 138,56)	-100,00%
¤ Dotation aux provisions			-	N/A
¤ Autres charges		448,45	(448,45)	-100,00%
Total V : Charges de fonctionnement	13 623,84	70 127,32	(56 503,48)	-80,57%
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	(13 623,84)	(61 931,08)	48 307,24	-78,00%
TOTAL VII : RESULTAT D'EXPLOITATION (total III + total VI)	(2 466,16)	(19 552,03)	17 385,87	-87,48%
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	52 744,35	4 281,02	48 463,33	1132,05%
Total IX : CHARGES FINANCIERES			-	N/A
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	52 744,35	4 281,02	48 463,33	1132,05%
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS		16 357,36	(16 357,36)	-100,00%
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES		8 717,91	(8 717,91)	-100,00%
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	-	7 639,45	(7 639,45)	-100,00%
Impôts sur les bénéfices	13 680,00		13 680,00	N/A
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	36 578,19	(7 632,56)	44 610,76	-591,11%
TOTAL PRODUITS	391 899,58	553 790,06	(261 890,38)	-40,05%
TOTAL CHARGES	355 321,49	561 722,62	(306 401,13)	-46,30%

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

VARIATION DES IMMOBILISATIONS CDI SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
¤ Logiciels				-
¤ Immobilisations incorporelles en cours				-
¤				-
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
¤ Terrains				-
¤ Constructions sur sol propre				-
¤ Constructions sur sol d'autrui				-
¤ Installations générales, agencements, aménagements				-
¤ Matériel de transport				-
¤ Matériel informatique				-
¤ Matériel de bureau				-
¤ Mobilier				-
¤ Immobilisations corporelles en cours				-
¤ Avances & acomptes				-
TOTAL II	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
¤ TITRES DE PARTICIPATION				-
¤				-
¤				-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	-	-

DOCUMENTS VISES par le COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

VARIATION DES IMMOBILISATIONS CDD SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
¤ Logiciels				-
¤ Immobilisations incorporelles en cours				-
¤				-
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
¤ Terrains				-
¤ Constructions sur sol propre				-
¤ Constructions sur sol d'autrui				-
¤ Installations générales, agencements, aménagements				-
¤ Matériel de transport				-
¤ Matériel informatique				-
¤ Matériel de bureau				-
¤ Mobilier				-
¤ Immobilisations corporelles en cours				-
¤ Avances & acomptes				-
TOTAL II	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
¤ TITRES DE PARTICIPATION				-
¤				
¤				-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	-	-

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

VARIATION DES IMMOBILISATIONS PTP SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
¤ Logiciels				-
¤ Immobilisations incorporelles en cours				-
¤				-
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
¤ Terrains				-
¤ Constructions sur sol propre				-
¤ Constructions sur sol d'autrui				-
¤ Installations générales, agencements, aménagements				-
¤ Matériel de transport				-
¤ Matériel informatique				-
¤ Matériel de bureau				-
¤ Mobilier				-
¤ Immobilisations corporelles en cours				-
¤ Avances & acomptes				-
TOTAL II	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
¤ TITRES DE PARTICIPATION				-
¤				
¤				-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	-	-

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

VARIATION DES IMMOBILISATIONS TRANSCO SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
¤ Logiciels				-
¤ Immobilisations incorporelles en cours				-
¤				-
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
¤ Terrains				-
¤ Constructions sur sol propre				-
¤ Constructions sur sol d'autrui				-
¤ Installations générales, agencements, aménagements				-
¤ Matériel de transport				-
¤ Matériel informatique				-
¤ Matériel de bureau				-
¤ Mobilier				-
¤ Immobilisations corporelles en cours				-
¤ Avances & acomptes				-
TOTAL II	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
¤ TITRES DE PARTICIPATION				-
¤				
¤				-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	-	-

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

VARIATION DES IMMOBILISATIONS MC SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
¤ Logiciels	182 578,52			182 578,52
¤ Immobilisations incorporelles en cours				0,00
¤				0,00
TOTAL I	182 578,52	0,00	0,00	182 578,52
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
¤ Terrains	128 727,00			128 727,00
¤ Constructions sur sol propre	2 726 237,84			2 726 237,84
¤ Constructions sur sol d'autrui	0,00			0,00
¤ Installations générales, agencements, aménagements	525 416,42	57 689,38		583 105,80
¤ Matériel de transport	0,00			0,00
¤ Matériel de bureau et informatique	305 287,16	12 478,32		317 765,48
¤ Mobilier	185 849,25	18 502,46		204 351,71
¤ Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
¤ Avances & acomptes	0,00			0,00
TOTAL II	3 871 517,67	88 670,16	0,00	3 960 187,83
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
¤ Cautions	1 877,04	1 680,52		3 557,56
¤ DOCUMENTS VISES par le				0,00
¤ COMMISSAIRE AUX COMPTES				0,00
TOTAL III	1 877,04	1 680,52	0,00	3 557,56
TOTAL GENERAL (I+II+III)	4 055 973,23	90 350,68	0,00	4 146 323,91

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

VARIATION DES AMORTISSEMENTS CDI SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
¤ Logiciels				-
¤				-
¤				-
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
¤ Constructions sur sol propre				-
¤ Constructions sur sol d'autrui				-
¤ Installations générales, agencements, aménagements				-
¤ Matériel de transport				-
¤ Matériel informatique				-
¤ Matériel de bureau	-			-
¤ Mobilier				-
TOTAL II	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II)	-	-	-	-

DOCUMENTS VISES par le COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

VARIATION DES AMORTISSEMENTS CDD SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
¤ Logiciels				-
¤				-
¤				-
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
¤ Constructions sur sol propre				-
¤ Constructions sur sol d'autrui				-
¤ Installations générales, agencements, aménagements				-
¤ Matériel de transport				-
¤ Matériel informatique				-
¤ Matériel de bureau				-
¤ Mobilier				-
TOTAL II	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II)	-	-	-	-

DOCUMENTS VISES par le COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

VARIATION DES AMORTISSEMENTS PTP SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
¤ Logiciels				-
¤				-
¤				-
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
¤ Constructions sur sol propre				-
¤ Constructions sur sol d'autrui				-
¤ Installations générales, agencements, aménagements				-
¤ Matériel de transport				-
¤ Matériel informatique				-
¤ Matériel de bureau				-
¤ Mobilier				-
TOTAL II	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II)	-	-	-	-

DOCUMENTS VISES par le COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

VARIATION DES AMORTISSEMENTS TRANSCO SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
¤ Logiciels				-
¤				-
¤				-
TOTAL I	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
¤ Constructions sur sol propre				-
¤ Constructions sur sol d'autrui				-
¤ Installations générales, agencements, aménagements				-
¤ Matériel de transport				-
¤ Matériel informatique				-
¤ Matériel de bureau				-
¤ Mobilier				-
TOTAL II	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II)	-	-	-	-

DOCUMENTS VISES par le COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

VARIATION DES AMORTISSEMENTS MC SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
¤ Logiciels	182 578,35	0,17		182 578,52
¤				-
¤				-
TOTAL I	182 578,35	0,17	-	182 578,52
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
¤ Constructions sur sol propre	832 630,17	91 300,35		923 930,52
¤ Constructions sur sol d'autrui	-			-
¤ Installations générales, agencements, aménagements	251 432,13	50 205,16		301 637,29
¤ Matériel de transport	-			-
¤ Matériel de bureau et informatique	295 057,67	5 621,28		300 678,95
¤ Mobilier	177 496,57	3 820,54		181 317,11
TOTAL II	1 556 616,54	150 947,33	-	1 707 563,87
TOTAL GENERAL (I+II)	1 739 194,89	150 947,50	-	1 890 142,39

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DETAIL DES DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS - CDI

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
FORMATION				
PROVISIONS				
¤ Charges de formation :				
▪ Provisions pour charges de formation :				
- Provisions pour charges de formation (Engagements < 01/01/2016)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2016)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2017)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2018)				-
▪ Provisions pour engagements de financement de formation :				
- Provisions pour Engagements de formation < 01/01/2016			-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2016			-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2017			-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2018			-	-
▪ Provisions pour risque de non utilisation des subventions				
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016			-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017			-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018			-	-
▪ Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation				
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2016			-	-
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2017			-	-
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2018			-	-
▪ Autres provisions :				
- Pour dépréciation d'autres créances			-	-
- Autres			-	-
¤ Litiges				
- Litiges fonctionnement			-	-
-			-	-
-			-	-
TOTAL FORMATION	-	-	-	-

Dont dotations & reprises :	Dotations	Reprises
¤ Exploitation	-	-
¤ Financières		
¤ Exceptionnelles		
TOTAL GENERAL	-	-

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DETAIL DES DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS - CDD

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
FORMATION				
PROVISIONS				
¤ Charges de formation :				
▪ Provisions pour charges de formation :				
- Provisions pour charges de formation (Engagements < 01/01/2016)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2016)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2017)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2018)				-
▪ Provisions pour engagements de financement de formation :	-		-	-
- Provisions pour Engagements de formation < 01/01/2016			-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2016			-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2017			-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2018			-	-
▪ Provisions pour risque de non utilisation des subventions			-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016			-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018				-
▪ Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation			-	-
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2016			-	-
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2017			-	-
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2018				-
▪ Autres provisions :			-	-
- Pour dépréciation d'autres créances			-	-
- Autres				
¤ Litiges			-	-
-			-	-
-			-	-
-			-	-
TOTAL FORMATION	-	-	-	-

Dont dotations & reprises :	Dotations	Reprises
¤ Exploitation	0,00	-
¤ Financières		
¤ Exceptionnelles		
TOTAL GENERAL	-	-

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DETAIL DES DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS - PTP

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
FORMATION				
PROVISIONS				
¤ Charges de formation :				
▪ Provisions pour charges de formation :				
- Provisions pour charges de formation (Engagements < 01/01/2019)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2019)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2020)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2021)				-
▪ Provisions pour engagements de financement de formation :				
	-		-	-
- Provisions pour Engagements de formation < 01/01/2019			-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2019			-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2020			-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2021			-	-
▪ Provisions pour risque de non utilisation des subventions				
			-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016			-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2019				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2020				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2021				-
▪ Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation				
			-	-
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2019			-	-
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2020			-	-
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2021				-
▪ Autres provisions :				
- Pour dépréciation d'autres créances			-	-
- Autres			-	-
¤ Litiges				
-			-	-
-			-	-
-			-	-
TOTAL FORMATION	-	-	-	-

Dont dotations & reprises :	Dotations	Reprises
¤ Exploitation	0,00	-
¤ Financières		
¤ Exceptionnelles		
TOTAL GENERAL	-	-

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DETAIL DES DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS - TRANSCO

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
FORMATION				
PROVISIONS				
¤ Charges de formation :				
▪ Provisions pour charges de formation :				
- Provisions pour charges de formation (Engagements < 01/01/2019)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2019)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2020)				-
- Provisions pour charges de formation (Engagements 2021)				-
▪ Provisions pour engagements de financement de formation :				
- Provisions pour Engagements de formation < 01/01/2019	-		-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2019			-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2020			-	-
- Provisions pour Engagements de formation 2021			-	-
▪ Provisions pour risque de non utilisation des subventions				
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016			-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017			-	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2018				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2019				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2020				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2021				-
▪ Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation				
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2019			-	-
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2020			-	-
- Fonds dédiés sur subventions de formation et d'exploitation 2021			-	-
▪ Autres provisions :				
- Pour dépréciation d'autres créances			-	-
- Autres			-	-
¤ Litiges				
-			-	-
-			-	-
-			-	-
TOTAL FORMATION	-	-	-	-

Dont dotations & reprises :	Dotations	Reprises
¤ Exploitation	0,00	-
¤ Financières		
¤ Exceptionnelles		
TOTAL GENERAL	-	-

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DETAIL DES DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS - MOYENS COMMUNS

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
FONCTIONNEMENT				
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES				
▪ Provisions pour risque de non utilisation des subventions				
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2014				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2015				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2016				-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2017				-
¤ Litiges				-
¤ Autres provisions :				
¤ Indemnités de fin de carrière	95 375,35	-	1 717,89	93 657,46
¤ Litiges salariés fonctionnement / Impact Réforme FPC	30 454,87	144 251,67	1 454,87	173 251,67
Sous total I	125 830,22	144 251,67	3 172,76	266 909,13
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
¤ Immobilisations incorporelles				-
¤ Immobilisations corporelles				-
¤ Immobilisations financières				-
¤ Autres créances				-
¤ Autres provisions pour dépréciation :				
¤				-
¤				-
Sous total II	-	-	-	-
TOTAL FONCTIONNEMENT	125 830,22	144 251,67	3 172,76	266 909,13

Dont dotations & reprises:	Dotations	Reprises
¤ Exploitation	144 251,67	3 172,76
¤ Financières	-	-
¤ Exceptionnelles	-	
TOTAL GENERAL	144 251,67	3 172,76

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
CDI			
¤ Créances et comptes rattachés au titre du CDI :	-	-	-
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES	-	-	-
¤ Subventions & aides publiques à recevoir :	-	-	-
¤ FSE	-	-	-
¤ Etat		-	-
¤ Région		-	-
¤ AGEFIPH		-	-
¤ ACTALIANS	-	-	-
¤ Autres			-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2016 (part formation) :	-	-	-
¤ Abondement CPF CDI FRANCE COMPETENCES			-
¤ Bilan de Compétences	-	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Programme National de Formation			-
¤			-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :	-	-	-
¤ Abondement CPF CDI FRANCE COMPETENCES		-	-
¤ Bilan de Compétences			-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Expérimentations territoriales		-	-
¤			-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2018 (part formation) :	-	-	-
¤ Abondement CPF CDI FRANCE COMPETENCES		-	-
¤ Bilan de Compétences			-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Expérimentations territoriales			-
¤ Dotation exceptionnelle CIF			-
¤ Autres FRANCE COMPETENCES			-
¤ Créances fiscales :	-	-	-
¤			-
¤			-
¤ Créances sociales :	-	-	-
¤ Produits à recevoir sur organismes sociaux			-
¤ Autres créances sociales		-	-
¤ Autres créances :	-	-	-
¤ Produits à recevoir sur autres créances		-	-
¤			-
Sous-total CDI	-	-	-
CDD			
¤ Créances et comptes rattachés au titre du CDD :	-	-	-
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES		-	-
¤ Subventions & aides publiques à recevoir :	-	-	-
¤ FSE		-	-
¤ Etat		-	-
¤ Région		-	-
¤ AGEFIPH			-
¤ ACTALIANS		-	-
¤ Autres		-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2016 (part formation) :	-	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES			-
¤ Bilan de Compétences		-	-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Programme National de Formation			-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :	-	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES		-	-
¤ Bilan de Compétences			-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Expérimentations territoriales			-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2018 (part formation) :	-	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES			-
¤ Bilan de Compétences			-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Expérimentations territoriales		-	-
¤ Dotation exceptionnelle CIF	-	-	-
¤ Autres FRANCE COMPETENCES			-
¤ Créances fiscales :	-	-	-
¤ Net à payer (CIF CDD)		-	-
¤			-
¤ Créances sociales :	7 710,00	7 710,00	-
¤ Produits à recevoir sur organismes sociaux	7 710,00	7 710,00	-
¤ Autres créances sociales		-	-
¤ Autres créances :	54 817,01	54 817,01	-
¤ Produits à recevoir sur autres créances	54 817,01	54 817,01	-
¤		-	-
Sous-total CDD	62 527,01	62 527,01	-
PTP			
¤ Créances et comptes rattachés au titre du PTP :	18 713 175,00	18 713 175,00	-
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES	18 713 175,00	18 713 175,00	-
¤ Subventions & aides publiques à recevoir :	611 816,50	54 000,00	557 816,50
¤ FSE	-	-	-
¤ Etat	-	-	-
¤ Région	-	-	-
¤ AGEFIPH	-	-	-
¤ OCAPIAT	49 318,50	54 000,00	(4 681,50)
¤ Autres	562 500,00		562 500,00
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2016 (part formation) :	-	-	-
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES			-
¤ Bilan de Compétences	-	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Programme National de Formation			-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :	-	-	-
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES		-	-
¤ Bilan de Compétences			-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Expérimentations territoriales			-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2018 (part formation) :	-	-	-
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES		-	-
¤ Bilan de Compétences			-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Expérimentations territoriales			-
¤ Dotation exceptionnelle	-	-	-
¤ Autres FRANCE COMPETENCES	-	-	-
¤ Créances fiscales :	-	-	-
¤ Net à payer		-	-
¤			-
¤ Créances sociales :	1 267,42	1 267,42	-
¤ Produits à recevoir sur organismes sociaux			-
¤ Autres créances sociales	1 267,42	1 267,42	-
¤ Autres créances :	101 077,00	94 574,56	6 502,44
¤ Produits à recevoir sur autres créances			-
¤ Avances sur formations	101 077,00	94 574,56	6 502,44
Sous-total PTP	19 427 337,92	18 863 016,98	564 320,94

DOCUMENTS VISES par le COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
TRANSCO			
¤ **Créances et comptes rattachés au titre du TRANSCO :**	-	-	-
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES		-	
¤ **Subventions & aides publiques à recevoir :**	-	-	-
¤ FSE	-		-
¤ Etat	-		-
¤ Région	-		-
¤ AGEFIPH		-	-
¤ ACTALIANS			-
¤ Autres			-
¤ **Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2016 (part formation) :**	-	-	-
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES			-
¤ Bilan de Compétences	-	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Programme National de Formation			-
¤ **Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :**	-	-	-
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES		-	-
¤ Bilan de Compétences			-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Expérimentations territoriales			-
¤ **Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2018 (part formation) :**	-	-	-
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES		-	-
¤ Bilan de Compétences			-
¤ Mutations économiques et technologiques			-
¤ Expérimentations territoriales			-
¤ **Dotation exceptionnelle**	-	-	-
¤ **Autres FRANCE COMPETENCES**	-	-	-
¤ **Créances fiscales :**	-	-	-
¤ Net à payer		-	-
¤			-
¤ **Créances sociales :**	-	-	-
¤ Produits à recevoir sur organismes sociaux		-	-
¤ Autres créances sociales		-	-
¤ **Autres créances :**	-	-	-
¤ Produits à recevoir sur autres créances		-	-
¤		-	-
Sous-total TRANSCO	-	-	-
MOYENS COMMUNS			
¤ **Subventions & aides publiques à recevoir :**	-	-	-
¤ FSE			-
¤ Etat		-	-
¤ Région		-	-
¤ AGEFIPH			-
¤ ACTALIANS			-
¤ Autres (FAFTT)			-
¤ **Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2015 (part fonctionnement) :**	-	-	-
¤ Bilan de Compétences CDI		-	-
¤ Bilan de Compétences CDD		-	-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDI			-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDD			-
¤ Programme National de Formation CDI			-
¤ Programme National de Formation CDD			-
¤			-
¤			-
¤			-
¤ **Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2016 (part fonctionnement) :**	-	-	-
¤ Bilan de Compétences CDI			-
¤ Bilan de Compétences CDD			-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDI			-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDD			-
¤ Programme National de Formation CDI			-
¤ Programme National de Formation CDD			-
¤			-
¤			-
¤			-
¤ **Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part fonctionnement) :**	-	-	-
¤ Bilan de Compétences CDI			-
¤ Bilan de Compétences CDD			-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDI			-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDD			-
¤ Expérimentations territoriales CDI			-
¤ Expérimentations territoriales CDD			-
¤ **Autres FRANCE COMPETENCES**	-	-	-
¤ **Créances fiscales :**	-	-	-
¤ Crédit d'impôt sur taxe sur les salaires		-	-
¤			-
¤ **Créances sociales :**	-	-	-
¤ Produits à recevoir sur organismes sociaux		-	-
¤			-
¤ **Autres créances :**	91 450,93	91 450,93	-
¤ Produits à recevoir de fonctionnement (social / Agefos / divers)	1 486,00	1 486,00	-
¤ Charges constatées d'avance	70 671,46	70 671,46	-
¤ Fonctionnement - Divers	11 063,47	11 063,47	-
¤ Fonctionnement - Stock tickets restaurant	8 230,00	8 230,00	-
Sous-total MC	91 450,93	91 450,93	-
Total	19 581 315,86	19 016 994,92	564 320,94

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

PRODUITS A RECEVOIR	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CDI		
¤ Collecte à recevoir		
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Subventions & aides publiques à recevoir :	-	-
¤ FSE	-	-
¤ Etat	-	-
¤ Région	-	-
¤ AGEFIPH	-	-
¤ ACTALIANS	-	-
¤ Autres	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2016 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDI FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Programme National de Formation	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDI FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Programme National de Formation	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2018 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDI FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Expérimentations territoriales	-	-
¤ Dotation exceptionnelle CIF	-	-
¤ Autres FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Autres produits à recevoir :	-	-
¤ Produits à recevoir sur autres créances	-	-
¤	-	-
Sous total CDI	-	-
CDD		
¤ Collecte à recevoir		
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Subventions & aides publiques à recevoir :	-	-
¤ FSE	-	-
¤ Etat	-	-
¤ Région	-	-
¤ AGEFIPH	-	-
¤ ACTALIANS	-	-
¤ Autres	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2015 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Programme National de Formation	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2016 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Programme National de Formation	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Expérimentations territoriales	-	-
¤ Dotation exceptionnelle CIF	-	-
¤ Autres FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Autres produits à recevoir :	-	-
¤ Produits à recevoir sur autres créances	-	-
¤	-	-
Sous total CDD	-	-
PTP		
¤ Collecte à recevoir		
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES	18 713 175,00	12 517 395,75
¤ Subventions & aides publiques à recevoir :	611 818,50	60 079,90
¤ FSE	-	-
¤ Etat	-	-
¤ Région	-	-
¤ AGEFIPH	-	6 079,90
¤ ACTALIANS	49 318,50	54 000,00
¤ Autres	562 500,00	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2015 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Programme National de Formation	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2016 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Programme National de Formation	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Expérimentations territoriales	-	-
¤ Dotation exceptionnelle CIF	-	-
¤ Autres FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Autres produits à recevoir :	-	-
¤ Produits à recevoir sur autres créances	-	-
¤	-	-
Sous total PTP	19 324 993,50	12 577 475,65

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

PRODUITS A RECEVOIR	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
TRANSCO		
¤ Collecte à recevoir		
¤ Abondement FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Subventions & aides publiques à recevoir :	-	-
¤ FSE		-
¤ Etat	-	-
¤ Région	-	-
¤ AGEFIPH	-	-
¤ ACTALIANS	-	-
¤ Autres	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2015 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Programme National de Formation	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2016 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Programme National de Formation	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :	-	-
¤ Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Bilan de Compétences	-	-
¤ Mutations économiques et technologiques	-	-
¤ Expérimentations territoriales	-	-
¤ Dotation exceptionnelle CIF	-	-
¤ Autres FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Autres produits à recevoir :	-	-
¤ Produits à recevoir sur autres créances	-	-
¤	-	-
Sous total TRANSCO	-	-
Moyens Communs		
¤ Subventions & aides publiques à recevoir :	-	-
¤ FSE	-	-
¤ Etat	-	-
¤ Région	-	-
¤ AGEFIPH	-	-
¤ ACTALIANS	-	-
¤ Autres	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2015 (part fonctionnement)	-	-
¤ Bilan de Compétences CDI	-	-
¤ Bilan de Compétences CDD	-	-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDI	-	-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDD	-	-
¤ Programme National de Formation CDI	-	-
¤ Programme National de Formation CDD	-	-
¤	-	-
¤	-	-
¤	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2016 (part fonctionnement)	-	-
¤ Bilan de Compétences CDI	-	-
¤ Bilan de Compétences CDD	-	-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDI	-	-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDD	-	-
¤ Programme National de Formation CDI	-	-
¤ Programme National de Formation CDD	-	-
¤	-	-
¤	-	-
¤	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part fonctionnement)	-	-
¤ Bilan de Compétences CDI	-	-
¤ Bilan de Compétences CDD	-	-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDI	-	-
¤ Mutations Economiques et technologiques CDD	-	-
¤ Expérimentations territoriales CDI	-	-
¤ Expérimentations territoriales CDD	-	-
¤ Autres FRANCE COMPETENCES	-	-
¤ Créances fiscales :	-	-
¤ Crédit d'impôt sur taxe sur les salaires	-	-
¤ Produits à recevoir de fonctionnement :	91 450,93	76 034,51
¤ P A R S/ Fonctionnement	12 549,47	23 152,23
¤ Charges constatées d'avance	70 671,46	44 432,28
¤ Autres créances à recevoir (Stock Tickets restaurant)	8 230,00	8 450,00
Sous total MC	91 450,93	76 034,51
Total	19 416 444,43	12 653 610,16

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
¤ Charges constatées d'avance CDI :		
¤ Charges constatées d'avance CDD :		
¤ Charges constatées d'avance PTP :		
¤ Charges constatées d'avance MC :	70 671,46	44 432,28
Total	70 671,46	44 432,28

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN CINQ ANS AU +	A PLUS DE CINQ ANS
CDI				
¤ **Dettes et comptes rattachés au titre du CDI :**	54 846,00	54 846,00		-
¤ **Dettes sociales :**				
¤ Personnel et comptes rattachés de formation				-
¤ Organismes sociaux de formation		-		-
¤				-
¤ **Dettes fiscales :**				
¤ Etat - Impôts	4 166,00	4 166,00		-
¤ Etat et autres collectivités publiques		-		-
¤ **FRANCE COMPETENCES**				
¤ Fonds réservés remboursable		-		-
¤ Autres dettes (Excédent de trésorerie, ...)				-
¤ **Autres dettes :**				
¤ Trop perçu sur AAP FRANCE COMPETENCES MUT ECO		-	-	-
¤ Créditeurs divers		-		
¤ Créditeurs divers - dossiers	2 842,56	2 842,56		
¤ CAP Fonctionnement		-		-
				-
Sous total CDI	61 854,56	61 854,56	-	-
CDD				
¤ **Dettes et comptes rattachés au titre du CDD :**	6 094,00	6 094,00		-
¤ **Dettes sociales :**		-		
¤ Personnel et comptes rattachés de formation				-
¤ Organismes sociaux de formation	-	-		-
¤				-
¤ **Dettes fiscales :**				
¤ Etat - Impôts	2 083,00	2 083,00		-
¤ Etat et autres collectivités publiques		-		-
¤ **FRANCE COMPETENCES**				-
¤ Fonds réservés remboursable	-	-		
¤ Autres dettes (Excédent de trésorerie, ...)				
¤ **Autres dettes :**				
¤ Créditeurs divers		-		-
¤ CAP Fonctionnement		-		-
				-
Sous total CDD	8 177,00	8 177,00	-	-
PTP				
¤ **Dettes et comptes rattachés au titre du PTP :**	33 194 541,18	33 194 541,18		-
¤ **Dettes sociales :**		-		
¤ Personnel et comptes rattachés de formation	60 214,65	60 214,65		-
¤ Organismes sociaux de formation	49 571,26	49 571,26		-
¤		-		-
¤ **Dettes fiscales :**		-		
¤ Etat - Impôts	8 492,81	8 492,81		-
¤ Etat et autres collectivités publiques		-		-
¤ **FRANCE COMPETENCES**		-		-
¤ Fonds réservés remboursable	-	-		
¤ Autres dettes (Excédent de trésorerie, ...)	527 015,37	527 015,37		
¤ **Autres dettes :**		-		
¤ Créditeurs divers	54 886,91	54 886,91		-
¤ CAP Fonctionnement				-
				-
Sous total PTP	33 894 722,18	33 894 722,18	-	-

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN CINQ ANS AU +	A PLUS DE CINQ ANS
TRANSCO				
¤ Dettes et comptes rattachés au titre du TRANSCO :	424 159,38	424 159,38		-
¤ Dettes sociales :		-		
¤ Personnel et comptes rattachés de formation				-
¤ Organismes sociaux de formation				-
¤				-
¤ Dettes fiscales :				
¤ Etat - Impôts	13 680,00	13 680,00		-
¤ Etat et autres collectivités publiques		-		-
¤ FRANCE COMPETENCES				-
¤ Fonds réservés remboursable	-	-		
¤ Autres dettes (Excédent de trésorerie, ...)				
¤ Autres dettes :				
¤ Créditeurs divers		-		-
¤ CAP Fonctionnement		-		-
				-
Sous total TRANSCO	437 839,38	437 839,38	-	-
Moyens Communs				
¤ Fournisseurs :				
¤ Fournisseurs	105 860,84	105 860,84		-
¤ FNP		-		-
¤ Dettes fiscales :				
¤ Etat - Impôts		-		-
¤ Etat et autres collectivités publiques		-		-
¤ Etat charge à payer	8 132,36	8 132,36		-
¤ Dettes sociales :				
¤ Personnel et comptes rattachés	124 120,90	124 120,90		-
¤ Organismes sociaux	225 617,26	225 617,26		-
¤				-
¤ Cotisation FRANCE COMPETENCES (0,2 % FRANCE COMPETENCES)		-		-
¤ Autres dettes :				
¤ Charges à payer		-		-
¤ Créditeurs divers de fonctionnement	2 963,75	2 963,75		-
				-
Sous total MC	466 695,11	466 695,11	-	-
Total	34 869 288,23	34 869 288,23	-	-

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF
Partie 1

CHARGES A PAYER	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CDI		
¤ **Charges à payer sur Formations :**	**54 846,00**	**234 530,00**
¤ CIF, CBC, CVAE, FHTT	54 846,00	234 530,00
¤ **Dettes sociales :**	**-**	**-**
¤ Personnel et comptes rattachés de formation	-	
¤ Organismes sociaux de formation	-	-
¤ **Dettes fiscales :**	**4 166,00**	**-**
¤ Etat - Impôts	4 166,00	-
¤ Etat et autres collectivités publiques	-	
¤ **Autres dettes :**	**2 842,56**	**219 548,87**
¤ Excédents financiers	-	
¤ Autres	2 842,56	219 548,87
Total des CAP CDI	**61 854,56**	**454 078,87**
CDD		
¤ **Charges à payer sur Formations :**	**6 094,00**	**17 257,00**
¤ CIF, CBC, CVAE, FHTT	6 094,00	17 257,00
¤ **Dettes sociales :**	**-**	**-**
¤ Personnel et comptes rattachés de formation	-	-
¤ Organismes sociaux de formation	-	-
¤ **Dettes fiscales :**	**2 083,00**	**-**
¤ Etat - Impôts	2 083,00	-
¤ Etat et autres collectivités publiques	-	
¤ **Autres dettes :**	**-**	**-**
¤ Excédents financiers	-	
¤ Autres	-	-
Total des CAP CDD	**8 177,00**	**17 257,00**
PTP		
¤ **Charges à payer sur Formations :**	**33 194 541,18**	**36 792 668,98**
¤ CIF, CBC, CVAE, FHTT	33 194 541,18	36 792 668,98
¤ **Dettes sociales :**	**109 785,91**	**-**
¤ Personnel et comptes rattachés de formation	109 785,91	-
¤ Organismes sociaux de formation		
¤ **Dettes fiscales :**	**8 492,81**	**363,39**
¤ Etat - Impôts	8 492,81	363,39
¤ Etat et autres collectivités publiques	-	
¤ **Autres dettes :**	**54 886,91**	**19 385,81**
¤ Excédents financiers		19 385,81
¤ Autres	54 886,91	
Total des CAP PTP	**33 367 706,81**	**36 812 418,18**

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF
Partie 1

TRANSCO		
¤ **Charges à payer sur Formations :**	**424 159,38**	**520 964,06**
¤ CIF, CBC, CVAE, FHTT	424 159,38	520 964,06
¤ **Dettes sociales :**	**-**	**-**
¤ Personnel et comptes rattachés de formation		
¤ Organismes sociaux de formation		
¤ **Dettes fiscales :**	**13 680,00**	**-**
¤ Etat - Impôts	13 680,00	
¤ Etat et autres collectivités publiques	-	
¤ **Autres dettes :**	**-**	**-**
¤ Excédents financiers	-	
¤ Autres	-	
Total des CAP TRANSCO	**437 839,38**	**520 964,06**
MOYENS COMMUNS		
¤ **FNP - Fournisseurs :**	**105 860,84**	**286 306,87**
¤ **Dettes fiscales :**	**8 132,36**	**5 849,95**
¤ Etat - Impôts	-	-
¤ Etat et autres collectivités publiques	8 132,36	5 849,95
¤ **Dettes sociales :**	**349 738,16**	**410 998,12**
¤ Personnel et comptes rattachés	124 120,90	158 538,48
¤ Organismes sociaux	225 617,26	252 459,64
¤ **Charges à payer sur Fonctionnement :**	**-**	**-**
¤ **Autres dettes :**	**2 963,75**	**5 477,73**
¤ Cotisations FRANCE COMPETENCES (0,20 % Ar	-	-
¤ Créditeurs divers de fonctionnement	2 963,75	5 477,73
Total des CAP MC	**466 695,11**	**708 632,67**
Total des CAP	**34 342 272,86**	**38 513 350,78**

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF
Partie 2

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CDI	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :	-	-
Abondement CPF CDI FRANCE COMPETENCES		
Bilan de Compétences		
Mutations économiques et technologiques		
Programme National de Formation		
Projets territoriaux		
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2018 (part formation) :	-	
Abondement CPF CDI FRANCE COMPETENCES		
Bilan de Compétences		
Mutations économiques et technologiques		
Expérimentations territoriales		
FSE		
Etat		
Conseil régional		
AGEFIPH		
ACTALIANS		
Autres subventions		
Collecte	-	-
CDD	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :	-	-
Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES		
Bilan de Compétences		
Mutations économiques et technologiques		
Programme National de Formation		
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2018 (part formation) :	-	
Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES		
Bilan de Compétences		
Mutations économiques et technologiques		
Expérimentations territoriales		
FSE		
Etat		
Conseil régional		
AGEFIPH		
ACTALIANS		
Autres subventions		
Collecte		
PTP	-	-
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :	-	-
Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES		
Bilan de Compétences		
Mutations économiques et technologiques		
Programme National de Formation		
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2018 (part formation) :	-	
Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES		
Bilan de Compétences		
Mutations économiques et technologiques		
Expérimentations territoriales		
FSE		
Etat		
Conseil régional		
AGEFIPH		
ACTALIANS		
Autres subventions		
Collecte		

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF
Partie 2

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
TRANSCO	**6 031 291,48**	**5 970 446,77**
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2017 (part formation) :	**6 031 291,48**	**5 970 446,77**
Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES	6 031 291,48	5 970 446,77
Bilan de Compétences		
Mutations économiques et technologiques		
Programme National de Formation		
¤ Subventions Convention Cadre FRANCE COMPETENCES-Etat Annexe Financière 2018 (part formation) :	-	
Abondement CPF CDD FRANCE COMPETENCES		
Bilan de Compétences		
Mutations économiques et technologiques		
Expérimentations territoriales		
FSE		
Etat		
Conseil régional		
AGEFIPH		
ACTALIANS		
Autres subventions		
Collecte		
FONCTIONNEMENT	**10 682,53**	-
¤ Subventions	10 682,53	-
¤		
¤		
¤		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**10 682,53**	-

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DETAIL DU PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2023

PORTEFEUILLE		Valeur d'acquisition	Evaluation au 31/12/2023	+ ou - values latentes	Provisions 2023
ACTIVITE CDI					
Parts sociales A Crédit Coop. (MC-Part affecté CDI)				-	
Parts sociales B Crédit Coop. (MC-Part affecté CDI)		-	-	-	
CAT - Fonctionnement		-	-	-	
Total I		-	-	-	-
ACTIVITE CDD					
Parts sociales A Crédit Coop. (MC-Part affecté CDD)				-	
Parts sociales B Crédit Coop. (MC-Part affecté CDD)		-	-	-	
CAT - Fonctionnement		-	-	-	
Total II		-	-	-	-
ACTIVITE PTP					
Parts sociales A Crédit Coop. (MC-Part affecté PTP)				-	
Parts sociales B Crédit Coop. (MC-Part affecté PTP)	2 135,00	2 135,00	2 135,00	-	
CAT - Fonctionnement		-	-	-	
CAT Propre		-	-	-	
Autres valeurs mobilières de placements	250,14	250,14	250,14	-	
Total III		2 385,14	2 385,14	-	-
ACTIVITE TRANSCO					
Parts sociales A Crédit Coop. (MC-Part affecté TRANSCO)				-	
Parts sociales B Crédit Coop. (MC-Part affecté TRANSCO)		-	-	-	
CAT - Fonctionnement		-	-	-	
CAT Propre		-	-	-	
Autres valeurs mobilières de placements	5 082,76	5 082,76	5 082,76	-	
Total III		5 082,76	5 082,76	-	-
TOTAL GENERAL (total I + total II + total III + total IV)		7 467,90	7 467,90	-	-

DETAIL DES COMPTES BANCAIRES AU 31 DECEMBRE 2023

COMPTES BANCAIRES ET CAISSE	MC	CDI		CDD		PTP		TRANSCO	
		Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur	Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur	Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur	Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur
Crédit Coopératif Formation		428 872,60		15 519,99		11 670 015,42		6 531 765,95	
Crédit Coopératif Fonctionnement	(57 874,26)	-		-		(57 874,26)		-	
SMC Fonctionnement	-								
Caisse	-	-		-		-		-	
Intérêts courus à recevoir	-								
Total		428 872,60	-	15 519,99	-	11 612 141,16	-	6 531 765,95	-
		0,00%		0,00%		100,00%		0,00%	

COMPTES DE LIAISON		CDI	CDD	PTP	TRANSCO
Comptes de liaison débiteur		-	9 887,62	10 775,38	
Comptes de liaison créditeur		-		9 887,62	10 775,38
Total		-	9 887,62	887,76	(10 775,38)

-

Ok Somme des comptes de liaison dans le Fonctionnement

DISPONIBILITES TOTALES AU 31 DECEMBRE 2023

DISPONIBILITES TOTALES PAR DISPOSITIF		CDI	CDD	PTP	TRANSCO
		428 872,60	15 519,99	11 614 526,30	6 530 845,71

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

OPERATIONS DE L'EXERCICE	CDI		CDD		PTP		TRANSCO	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
¤ Plus value de cession actifs immobilisés								
¤ Reprises provisions PIDR								
¤ AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-		-		185 070,16		-	
¤ AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		216 706,31				5 925,52		-
¤ Reversement RAN CIF 2022	453 502,59							
Total	453 502,59	216 706,31	-	-	185 070,16	5 925,52	-	-

OPERATIONS SUR EXERCICES ANTERIEURS	CDI		CDD		PTP		TRANSCO	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
¤ Régularisation organisme prévoyance								
¤								
¤								
¤								
¤								
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DETAIL DES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2023 : CDD

ELEMENTS	ANTERIEUR 2021	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	TOTAL
Solde des engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	69 981,18				69 981,18
Engagements & compléments	1 724,89	-		-	1 724,89
TOTAL I	71 706,07	-	-	-	71 706,07
REALISATIONS :	-				
¤ (+) Paiements des charges de formation (net de reprises des CAP N-1)	3 650,84	-	-	-	3 650,84
¤ (-) Extourne des charges à payer de formation N-1		-	-	-	-
¤ (+) Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice	1 156,33	-			1 156,33
TOTAL II	4 807,17	-	-	-	4 807,17
TOTAL GENERAL (total I - total II)	66 898,90	-	-	-	66 898,90
Échéance N+1	66 898,90	-	-	-	66 898,90
Échéance N+2					-
Échéance N+3					-

SUIVI DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE FORMATION CDD

ELEMENTS	ANTERIEUR 2021	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	TOTAL
Charges à payer pour Engagements de formation au 01/01/2023	17 257,03				
Engagements bruts 2023					
Taux d'annulation moyen					
Annulations théoriques sur Engagements 2023					
Engagements nets des annulations					
Charges de formation décaissées 2023	3 650,84				
Extourne charge à payer pour engagement de formation 2022	17 257,03				
Charges à payer pour Engagements de formation 2023	6 094,00				
Charges à payer pour engagement de formation au 31/12/2023	6 094,00	-	-	-	6 094,00

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DETAIL DES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2023 : CDI

ELEMENTS	ANTERIEUR 2021	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	TOTAL
Solde des engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	1 041 826,45				1 041 826,45
Engagements & compléments	6 461,03				6 461,03
TOTAL I	1 048 287,48	-	-		1 048 287,48
REALISATIONS :	-	-	-	-	
¤ (+) Paiements des charges de formation (net de reprises des CAP N-1)	46 147,03				46 147,03
¤ (-) Extourne des charges à payer de formation N-1					-
¤ (+) Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice	123 412,02				123 412,02
TOTAL II	169 559,05				169 559,05
TOTAL GENERAL (total I - total II)	878 728,43	-	-		878 728,43
Échéance N+1	878 728,43	-			878 728,43
Échéance N+2					-
Échéance N+3					-

SUIVI DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE FORMATION CDI

Suivi des Provisions pour Engagements de formation	ANTERIEUR 2021	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	TOTAL
Charges à payer pour Engagements de formation au 01/01/2023	234 530,00				
Engagements bruts 2023					
Taux d'annulation moyen					
Annulations théoriques sur Engagements 2023					
Engagements nets des annulations					
Charges de formation décaissées 2023	46 147,03				
Extourne charge à payer pour engagement de formation 2022	234 530,00				
Charges à payer pour Engagements de formation 2023	54 846,00				
Charges à payer pour engagement de formation au 31/12/2023	54 846,00	-	-		54 846,00

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DETAIL DES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2023 : PTP

ELEMENTS	ANTERIEUR 2021	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	TOTAL
Solde des engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	2 653 894,86	11 278 482,25	32 939 984,12		46 872 361,23
Engagements & compléments	134 294,69	33 471,19	190 041,11	36 335 352,19	36 693 159,18
TOTAL I	2 788 189,55	11 311 953,44	33 130 025,23	36 335 352,19	83 565 520,41
REALISATIONS :					
¤ (+) Paiements des charges de formation (net de reprises des CAP N-1)	937 195,66	5 431 709,16	20 957 696,17	6 112 359,91	33 438 960,90
¤ (-) Extourne des charges à payer de formation N-1					-
¤ (+) Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice	1 547 359,90	2 210 062,55	1 162 099,43	1 989 521,58	6 909 043,46
TOTAL II	2 484 555,56	7 641 771,71	22 119 795,60	8 101 881,49	40 348 004,36
TOTAL GENERAL (total I - total II)	303 633,99	3 670 181,73	11 010 229,63	28 233 470,70	43 217 516,05
Échéance N+1	303 633,99	3 670 181,73	11 010 229,63	28 233 470,70	43 217 516,05
Échéance N+2					-
Échéance N+3					-

SUIVI DES CHARGES A PAYER POUR ENGAGEMENTS DE FORMATION PTP

ELEMENTS	ANTERIEUR 2021	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	TOTAL
Charges à payer pour Engagements de formation au 01/01/2023	1 261 862,47	7 600 733,78	27 890 120,29		
Engagements bruts 2023				36 335 352	
Taux d'annulation moyen				17,88%	
Annulations théoriques sur Engagements 2023				6 495 312,44	
Engagements nets des annulations					
Charges de formation décaissées 2023	937 195,66	5 431 709,16	20 957 696,17	6 112 359,91	
Extourne charge à payer pour engagement de formation 2022	1 261 862,47	7 600 733,78	27 890 120,29		
Charges à payer pour Engagements de formation 2023	231 325,23	2 142 747,11	7 093 821,90	23 727 679,84	
Charges à payer pour engagement de formation au 31/12/2023	231 325,23	2 142 747,11	7 093 821,90	23 727 679,84	33 195 574,08

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

DETAIL DES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2023 : TRANSCO

ELEMENTS	ANTERIEUR 2021	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	TOTAL
Solde des engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N		86 708,10	559 268,34		645 976,44
Engagements & compléments		-	687,10	454 128,32	454 815,42
TOTAL I	-	86 708,10	559 955,44	454 128,32	1 100 791,86
REALISATIONS :					
¤ (+) Paiements des charges de formation (net de reprises des CAP N-1)		20 672,30	386 216,97	17 933,06	424 822,33
¤ (-) Extourne des charges à payer de formation N-1		-	-	-	-
¤ (+) Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice		66 035,80	99 402,56	-	165 438,36
TOTAL II	-	86 708,10	485 619,53	17 933,06	590 260,69
TOTAL GENERAL (total I - total II)	-	-	74 335,91	436 195,26	510 531,17
Échéance N+1	-	-	74 335,91	436 195,26	510 531,17
Échéance N+2					-
Échéance N+3					-

SUIVI DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE FORMATION TRANSCO

ELEMENTS	ANTERIEUR 2021	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023	TOTAL
Charges à payer pour Engagements de formation au 01/01/2023		72 035,49	451 414,72		
Engagements bruts 2023				454 128	
Taux d'annulation moyen				16,00%	
Annulations théoriques sur Engagements 2023				72 660,45	
Engagements nets des annulations					
Charges de formation décaissées 2023		20 672,30	386 216,97	17 933,06	
Extourne charge à payer pour engagement de formation 2022		72 035,49	451 414,72		
Charges à payer pour Engagements de formation 2023		-	60 624,65	363 534,81	
Charges à payer pour engagement de formation au 31/12/2023	-	-	60 625	363 535	424 159

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

REPORT A NOUVEAU ET AFFECTATION DU RESULTAT
Proposition pour le Conseil d'Administration

REPORT A NOUVEAU ET AFFECTATION DU RESULTAT CDI

	Débit	Crédit
RAN à l'ouverture de l'exercice		6 164 759,25
Résultat 2022 CDI	5 711 256,96	
Solde du Report A Nouveau avant affectation du Résultat CDI N		**453 502,29**
Résultat de l'exercice (2023) CDI		(86 484,25)
Solde du Report A Nouveau après affectation du Résultat CDI N		**367 018,04**
Réalocation aux différents dispositifs		
PROPOSITION D'UTILISATION DU RAN		
Affecté aux budgets N+1		**367 018,04**

REPORT A NOUVEAU ET AFFECTATION DU RESULTAT CDD

	Débit	Crédit
RAN à l'ouverture de l'exercice		442 655,65
Résultat 2022 CDD	424 985,65	
Solde du Report A Nouveau avant affectation du Résultat CDD N		**17 670,00**
Résultat de l'exercice (2023) CDD		13 952,61
Solde du Report A Nouveau après affectation du Résultat CDD N		**31 622,61**
Réalocation aux différents dispositifs		
PROPOSITION D'UTILISATION DU RAN		
Affecté aux budgets N+1		**31 622,61**

REPORT A NOUVEAU ET AFFECTATION DU RESULTAT PTP

	Débit	Crédit
RAN à l'ouverture de l'exercice		13 504 922,04
Résultat 2022 PTP		6 673 588,65
Solde du Report A Nouveau avant affectation du Résultat PTP N		**20 178 510,69**
Résultat de l'exercice (2023) PTP		(21 917 720,80)
Solde du Report A Nouveau après affectation du Résultat PTP N		**(1 739 210,11)**
PROPOSITION D'UTILISATION DU RAN		
Versement Excédent de Trésorerie		
Affecté aux budgets d'engagement N+1		**(1 739 210,11)**

REPORT A NOUVEAU ET AFFECTATION DU RESULTAT TRANSCO

	Débit	Crédit
RAN à l'ouverture de l'exercice		14 673,00
Résultat 2022 TRANSCO	7 932,56	
Solde du Report A Nouveau avant affectation du Résultat TRANSCO N		**6 740,44**
Résultat de l'exercice (2023) TRANSCO		36 578,19
Solde du Report A Nouveau après affectation du Résultat TRANSCO N		**43 318,63**
PROPOSITION D'UTILISATION DU RAN		
Affecté aux budgets N+1		**43 318,63**

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSITIONS PRO OCCITANIE

REGLEMENTATION APPLICABLE AUX CPIR

DISPONIBILITES EXCEDENTAIRES

Les disponibilités dont un organisme collecteur paritaire agréé au titre du congé individuel de formation peut disposer au 31 décembre d'une année donnée ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées au cours du dernier exercice clos, à l'exception des dotations aux amortissements et aux provisions, en application des articles R.6332-28, R.6332-29 et R.6333-11 du Code du travail.

Les disponibilités au 31 décembre recouvrent les comptes de placement, de banque, de caisse et les comptes de liaisons. Les placements sont appréciés à leur valeur liquidative.

▪ Evaluation du 1/3 des charges comptabilisées:

ELEMENTS	CDI	CDD	PTP	TRANSCO
Charges comptabilisées (Total des charges du comptes de résultat)	320 549,46	(5 273,16)	66 281 159,33	355 321,49
- Excédents financiers :			32 217 162,37	
- Dotations aux amortissements et aux provisions :	-	-	657 212,50	-
Total des charges comptabilisées hors Excédents financiers et DAP =	**320 549,46**	**-5 273,16**	**33 406 784,46**	**355 321,49**
Tiers des charges comptabilisées hors Excédents financiers et DAP =	**106 849,82**	**(1 757,72)**	**11 135 594,82**	**118 440,50**

▪ Détail des comptes financiers et des dettes financières:

ELEMENTS	CDI	CDD	PTP	TRANSCO
1/ Valeurs mobilières de placement	-	-	2 385,14	5 082,76
2/ Banques - Etablissements financiers et assimilés/comptes à solde débiteur et caisse	428 872,60	15 519,99	11 612 141,16	6 531 765,95
3/ Compte de liaison débiteur ou créditeur	-	9 887,62	-	(10 775,38)
4/ Banques - comptes à solde créditeur et concours bancaires courants	-	-	-	-
SOUS-TOTAL (1 + 2 +/- 4 -5) :	**428 872,60**	**25 407,61**	**11 614 526,30**	**6 526 073,33**

▪ Evaluation des disponibilités excédentaires au 31/12/2023 :

Evaluation des disponibilités excédentaires au 31/12/2023	CDI	CDD	PTP	TRANSCO
Disponibilités au 31/12/2023	428 872,60	25 407,61	11 614 526,30	6 526 073,33
+ Plus-Values latentes au 31/12/2023	-	-	-	-
Disponibilités au 31/12/2023	428 872,60	25 407,61	11 614 526,30	6 526 073,33
1/3 des charges comptabilisées au 31/12/2023	106 849,82	(1 757,72)	11 135 594,82	118 440,50
Montant des disponibilités excédentaires	**322 022,78**	**27 165,33**	**478 931,48**	**6 407 632,83**

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Convention d'Objectifs et de Moyens

		Frais de gestion PTP	Frais de gestion Démissionnaires	Frais de gestion missions d'expertise	Remboursement des frais de déplacement, de séjour et de restauration des administrateurs	Les frais d'information	Les dépenses visant à s'assurer de la qualité des formations dispensée	Total C. O. M.	TRANSCO	Total
C. O. M. 2023	Taux							9,51%	2,00%	
	Montants							3 346 671 €	13 624 €	3 360 295 €

Compte de résultat	Montants	1 980 999 €	222 863 €	164 919 €	53 239 €	800 078 €	115 889 €	3 337 986 €	13 624 €	3 351 610 €
									0 €	0 €
Compte de classe 6 (hors 656, 657, 658 et 68 provisions pour formation)	60	27 369 €	3 058 €	2 263 €	0 €	10 978 €	1 590 €	45 258 €	0 €	45 258 €
	61	202 882 €	22 668 €	16 775 €	0 €	81 380 €	11 788 €	335 493 €	0 €	335 493 €
	62	250 356 €	27 973 €	20 700 €	53 239 €	100 422 €	14 546 €	467 236 €	0 €	467 236 €
	63	124 053 €	13 861 €	10 257 €	0 €	49 760 €	7 208 €	205 138 €	0 €	205 138 €
	64	1 355 987 €	153 029 €	113 242 €	0 €	549 375 €	79 575 €	2 251 208 €	13 624 €	2 264 832 €
	65	21 917 €	2 449 €	1 812 €	0 €	8 791 €	1 273 €	36 243 €	0 €	36 243 €
	66	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	68	91 282 €	10 199 €	7 547 €	0 €	36 615 €	5 304 €	150 948 €	0 €	150 948 €
	69	2 758 €	308 €	228 €	0 €	1 106 €	160 €	4 560 €	0 €	4 560 €
	74	-20 795 €	-2 323 €	-1 719 €	0 €	-8 341 €	-1 208 €	-34 387 €	0 €	-34 387 €
	75	-84 €	-9 €	-7 €	0 €	-34 €	-5 €	-139 €	0 €	-139 €
	76	-56 331 €	-6 294 €	-4 658 €	0 €	-22 595 €	-3 273 €	-93 151 €	0 €	-93 151 €
	78	-1 919 €	-214 €	-159 €	0 €	-770 €	-111 €	-3 173 €	0 €	-3 173 €
	79	-16 477 €	-1 841 €	-1 362 €	0 €	-6 609 €	-957 €	-27 248 €	0 €	-27 248 €

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et au règlement n°2019-03 relatifs aux comptes annuels établis par les organismes paritaires collecteurs de la formation professionnelle continue.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ⇨ continuité de l'exploitation,
- ⇨ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ⇨ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les sections des fonds collectés PTP, TRANSCO, CDI, CDD et la section « moyens communs » donne lieu à 5 comptabilités distinctes pour lesquelles il ne peut y avoir aucune compensation.

Objet de l'association

L'objet de l'Association est, notamment, d'assurer la gestion des projets de transition professionnelle des salariés, l'analyse des besoins en emploi et en compétences sur le territoire et le déploiement des certifications paritaires interprofessionnelles. Elle assure par ailleurs toute mission qui lui serait confiée à l'avenir par la loi, par la réglementation ou par un accord national interprofessionnel.

Dans ce cadre, elle a pour missions :

- Transitions professionnelles
  - o l'instruction des demandes de prise en charge des projets des salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée et à durée déterminée, des salariés titulaires d'un contrat de travail conclu avec une entreprise de travail temporaire et des salariés titulaires d'un contrat de travail d'intermittent du spectacle, et la décision quant à la réalisation et le financement des projets de transition professionnelle ;
  - o l'examen et la vérification du caractère réel et sérieux du projet de reconversion professionnelle mentionné au 2° du II de l'article L5422-1 du code du travail. L'Association apprécie la pertinence du projet professionnel et notamment la cohérence du projet de transition professionnelle destiné à permettre de changer de métier ou de profession, la pertinence du parcours de formation et des modalités de financement envisagés à l'issue de l'action de positionnement préalable et les perspectives d'emploi à l'issue de l'action de formation, notamment dans la région ;
  - o le contrôle de la qualité des formations dispensées dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, tel que prévu à l'article L. 6316-3 du code du travail, en s'assurant, sur la base de critères définis par décret en Conseil d'Etat, de la capacité du prestataire de formation à dispenser une formation de qualité ;
  - o le paiement des frais résultant des actions de formation mentionnées au 1° de l'article L. 6313-1 du code du travail qui s'effectue dans les conditions prévues aux I et II de l'article R. 6332-25 et par l'article R. 6332-26 du même code.
  - o l'examen des recours gracieux contre la décision de l'Association « Transitions Pro Occitanie » par une instance paritaire de recours, créée au sein de l'Association

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

« Transitions Pro Occitanie » par son Conseil d'administration, et, le cas échéant, pour les projets de transition professionnelle, la transmission d'une demande de médiation à France compétences, telle que prévue à l'article R. 6123-14 du code du travail.

- Besoins en compétences et accompagnement
  - l'information du public sur les organismes délivrant le conseil en évolution professionnelle (CEP) ;
  - le suivi de la mise en œuvre du CEP sur le territoire régional, sur la base de la méthodologie définie par l'Association nationale Certif Pro, ainsi que l'organisation du partage d'expériences et de pratiques du réseau des opérateurs du CEP (APEC, Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales et opérateurs régionaux du CEP des actifs occupés, hors agents publics) ;
  - l'analyse des besoins en emplois, en compétences et en qualifications sur le territoire, sur la base notamment du socle d'indicateurs définis au niveau national, ainsi que l'élaboration de partenariats régionaux avec notamment l'Etat, le conseil régional et les acteurs du service public de l'emploi permettant l'élaboration et la mise en œuvre des parcours professionnels ;
  - la définition des critères régionaux pour l'évaluation des dossiers de transition professionnelle et la validation du caractère réel et sérieux du projet de reconversion professionnelle. En application du I de l'article R. 6323-14-2 du code du travail, lorsque les demandes de prise en charge d'un projet de transition professionnelle présentées à l'Association Transitions Pro Occitanie ne peuvent être simultanément satisfaites, la commission est admise à déclarer prioritaires certaines catégories d'actions et de publics au regard des spécificités de son territoire et des recommandations établies par France compétences et par l'Association nationale Certif Pro au titre du 10° de l'article L.6123-5 du même code.
- Certifications paritaires interprofessionnelles

Par délégation de l'Association nationale Certif Pro, l'Association « Transitions Pro Occitanie » est également chargée du déploiement des certifications paritaires interprofessionnelles au niveau de la région, et notamment du certificat CléA (hors certifications paritaires interbranches).
Dans ce cadre, elle a pour missions d'organiser et de tenir les jurys paritaires de validation dans la région, et ainsi d'examiner les dossiers et de délivrer la certification au candidat, salarié ou demandeur d'emploi. Elle peut également être chargée, le cas échéant, de prendre les décisions en matière d'habilitation, de renouvellement d'habilitation et/ou de suspension ou de retrait de l'habilitation des organismes formateurs ou évaluateurs en région Occitanie, selon les certifications interprofessionnelles concernées.
Sur l'ensemble de ses missions, l'Association « Transitions Pro Occitanie » participe activement à l'animation du réseau par l'Association nationale Certif Pro et s'inscrit dans une démarche d'évaluation de ses actions et des services rendus et financés. Elle participe notamment aux chantiers nationaux et à la Conférence des Présidents organisée par Certif Pro.
L'Association peut, dans le respect de la réglementation qui lui est applicable, conclure tout acte lui permettant de réaliser ses missions.

Faits marquants de l'exercice

Transitions Pro Occitanie lance sa première édition des Matinales de l'entreprise
Cet événement de convivialité à destination des entreprises fait de la reconversion professionnelle des salariés un véritable levier RH.
Son succès, lui a permis une continuité tout au long de l'année et se prolongera en 2024 !

Les rendez-vous des recruteurs
Un webinaire a été organisé pour que les entreprises soient sensibilisées aux avantages, aux enjeux et aux caractéristiques du recrutement de profils en reconversion.

Nouveau protocole
Un nouveau protocole individuel de formation, le PIF, a été mis en place. Ce nouveau processus a pour objectif de faciliter le montage des dossiers PTP et de s'assurer du suivi de la formation dispensée à distance.

Un brunch avec les CEP
Autour d'un moment convivial, nous avons échangé avec les Conseillers en Évolution Professionnelles. Ensemble nous avons développé des stratégies communes et réfléchi à des actions concertées pour sécuriser encore davantage les parcours professionnels des publics.

Semaine de l'évolution professionnelle
Nous avons participé aux côtés du Réseau Eva, à cet événement, créé pour répondre aux besoins des salariés qui souhaitent évoluer professionnellement. Nous avons ensemble, coanimé deux webinaires. L'un sur la reconversion professionnelle et l'autre sur les métiers d'avenirs.

Journées Portes Ouvertes
Lors de ces journées, Transitions Pro Occitanie a ouvert ses portes dans ses deux espaces territoriaux (à Toulouse et à Montpellier). Au programme : des ateliers coanimés avec les différents experts de la reconversion professionnelle : CEP, Organisme de Formations, ...

Les Trophées de la Reconversion
Le 21 novembre, se sont tenus les Trophées de la Reconversion à Toulouse et à Montpellier. Pour cet événement, Transitions Pro Occitanie a choisi de récompenser des personnes aux parcours inspirants. Parmi nos lauréats, trois d'entre eux ont été sélectionnés pour participer à la finale national et une lauréate est arrivée première dans sa catégorie.

Création d'un observatoire Transitions Pro Occitanie
Cet observatoire a pour objectif d'analyser les besoins en emplois, en compétences et en qualifications sur les territoires. Ces différentes approches (quantitatives, qualitatives, ...) permettent d'identifier les dynamiques et évolutions de l'emploi en région.

Plateforme Octopus
Cette plateforme est l'interlocuteur de proximité en développement RH sur le secteur de Sète et du Bassin de Thau. C'est le réseau d'appui RH destiné aux entreprises, mais aussi aux salariés.
C'est un projet financé par le Ministère du Travail et à l'initiative de la DDETS. Transitions Pro Occitanie a participé au design de la plateforme digitale, œuvre pour le fonctionnement de ce projet.

Renforcement de l'accompagnement pour optimiser la complétude du dossier
Au sein du pôle Accompagnement et Analyse de Projet, un nouveau service interne a été créé : le service Conseil. Ouvert en décembre 2023, il a pour objectif d'accompagner et d'individualiser le projet de formation en vue d'avoir un dossier répondant aux attendus de la commission paritaire.

L'année 2023 a également été marqué par un reversement effectué à France COMPETENCES conformément aux dispositions du décret n°2020-1434 du 24 novembre 2020 portant diverses dispositions relatives à la formation professionnelle prévoit, dans son article 2, la réaffectation des sommes qui demeurent sur les sections financières du congé individuel de formation des anciens OPACIF et FONGECIF. A ce titre, une somme d'un montant de 453 k€ a été reversée à France COMPETENCES (pour le dispositif CIF CDI). Cette somme a été inscrite en charges exceptionnelles.

Au cours de l'exercice 2023, il a également été procédé au reversement d'excédents de trésorerie du dispositif PTP pour un montant de 32 217 k€ en application des articles R.6332-27 et R.6332-29 du Code du travail, calculé selon les données financières au 31 décembre 2022.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Changements de méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué sur l'exercice.

Changements de modalités d'évaluation

Au 31 décembre 2023, le taux de décote appliqué pour le calcul des charges à payer de formation pour le dispositif PTP a été fixé à 16% pour les millésimes 2022 et 2023 des CDD et 19 % pour les millésimes 2021 et antérieurs des CDD puis à 18% pour le millésime 2023 des CDI et à 19% pour les millésimes antérieurs des CDI.
Pour l'arrêté des comptes de l'exercice précédent, les taux d'annulation utilisés avaient été fixés à 16% pour les CDD et 19% pour les CDI (sans distinction de millésime).
Cette mise à jour des taux a été réalisée au regard des taux de décote réels observés sur le dispositif PTP au cours des quatre dernières années.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Logiciels : 3 ans
* Construction : 30 ans
* Agencements des constructions : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel informatique : 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Charges à payer de formation

Les actions de formation réalisées et non réglées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en charge à payer. Ainsi que les engagements de financement de formation (EFF), en tenant compte des annulations probables, qui sont désormais inscrits dans un compte 4686 (charges à payer)

Les charges à payer pour engagements de financement de formation correspondent aux engagements de financement de formation pris par TRANSITIONS PRO OCCITANIE et non réalisés à la date de clôture. Ces engagements ainsi portés au bilan font l'objet d'une décote destinées à couvrir les annulations futures. Cette décote est déterminée sur la base d'un historique des annulations constatées au cours des exercices précédents.

Au 31 décembre, concernant le dispositif CIF (CDD et CDI), la charge à payer a été évaluée à 25% des engagements bruts restants pour les dossiers de 2019, 10% pour ceux de 2018, 0% pour ceux de 2017 et antérieurs.

Au 31 décembre 2023, le taux de décote appliqué pour le dispositif PTP s'élève à :
- 16 % pour les CDD (millésimes 2022 et 2023),
- 19 % pour les CDD (millésimes 2021 et antérieurs),
- 19 % pour les CDI (millésimes 2019, 2020, 2021 et 2022),
- 18 % pour les CDI millésimes 2023.

Ces taux ont été actualisé en fonction des taux de décote réels observés sur le dispositif PTP au cours des trois dernières années.

Au 31 décembre, il a été retenu un taux de décote appliqué pour le dispositif Transco de 16%.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques [contentieux prudhommaux] ont été constituées sur l'exercice et les exercices précédents pour un montant total de 173 k€, dont 144 k€ de provisions nouvelles en 2023.

Produits constatés d'avance

Le 29 juin 2021, Transitions Pro Occitanie a conclu avec l'Etat une convention dans laquelle elle s'engage à intervenir en appui de l'opérateur de conseil en évolution professionnelle, pour présenter le dispositif Transitions collectives dans le cadre d'une information collective auprès des salariés de l'entreprise souhaitant s'engager dans un parcours de transitions collectives.
A ce titre, l'association s'est vu attribuer une enveloppe de 13 818 420 €.
Au 31 décembre 2023, 50 % de ce montant a été perçu soit, 6 909 210 €, dont 882 827 € ont été utilisés par la structure pour couvrir ses engagements nets (606 k€) et ses frais de gestion (276 k€)

Par conséquent, un produit constaté d'avance de 6 026 383 € a été enregistré dans les comptes à la date de clôture de l'exercice 2023 dans le cadre de cette convention.

Le 15 septembre 2023, Transitions Pro Occitanie a conclu avec l'Etat une convention pour la période du 1er janvier 2023 au 31 mars 2026.
A ce titre, l'association s'est vu attribuer une enveloppe de 800 000 €.
Au 31 décembre 2023, 50 % de ce montant a été perçu soit, 400 000 €, dont 395 091 € ont été utilisés par la structure pour couvrir ses engagements nets (381 k€) et ses frais de gestion (14 k€).

Par conséquent, un produit constaté d'avance de 4 908 € a été enregistré dans les comptes à la date de clôture de l'exercice 2023 dans le cadre de cette convention.

Fonds attribués par France Compétences

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les fonds attribués par France Compétences sont assis sur les rémunérations versées en 2023. Des acomptes sur la collecte 2023 ont été encaissés sur l'exercice. Les sommes encaissées entre le 1er janvier et le 30 avril 2024 sont inscrites dans un compte de produit à recevoir.

Effectif

L'effectif salarié de TRANSITIONS PRO OCCITANIE est de 40 personnes (28 personnes sur le site de Ramonville St Agne et 12 personnes sur le site de St Jean de Védas) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 39 personnes en 2022 (28 personnes sur le site de Ramonville St Agne et 11 personnes sur le site de St Jean de Védas).

Rémunération des cadres dirigeants

En application de la Loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif concernant la communication du montant global des rémunérations brutes et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants de l'Association, nous vous informons qu'aucune rétribution n'est allouée aux dirigeants bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration).

Indemnités de fin de carrière

Le montant des indemnités de fin de carrière au 31/12/2023 s'élève à 94 k€. Cette somme fait l'objet d'une provision dans les comptes dans le poste de provisions pour risques et charges.

La méthode actuarielle utilisée pour l'évaluation de ces engagements est la méthode des Unités de Crédit Projetées – Projected Unit Credit method.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation (3,70 %)
- Taux de progression des salaires (0,50 %)
- Taux de charges sociales (60%)
- Age de départ (65 ans)
- Convention collective : statut du personnel de TRANSITIONS PRO OCCITANIE (ex FONGECIF OCCITANIE).

Convention d'objectifs et de moyens

Depuis le 1er janvier 2012, une convention d'objectifs et de moyens a été mise en place. Cette convention a pour objectif de fixer les objectifs et les moyens permettant la mise en œuvre de la politique de formation définie par les partenaires sociaux, dans le respect d'une utilisation des fonds de la formation professionnelle continue conforme aux dispositions législatives et réglementaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais de fonctionnement sont plafonnés à un montant forfaitaire de 3 346 671 €. Les frais de fonctionnement nets des produits de fonctionnement sur appel à projets, et hors enveloppes supplémentaires, se sont élevés à 3 337 986 € au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit 8 685 € de moins que le plafond accordé.

Par ailleurs, Transitions Pro Occitanie bénéficie d'une subvention spécifique dite « TRANSITIONS COLLECTIVES » dont la convention prévoit la prise en charge de frais de fonctionnement (hors COM). A ce titre, 13 624 € de frais de fonctionnement ont été financés par la dite subvention sur l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Tableau de mouvement des fonds propres

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

En k€	CDI	CDD	PTP	Transco	Total
Fonds propres au 31/12/2022	**454**	**18**	**20 178**	**7**	**20 657**
Résultat 2023	- 87	14	- 21 918	36	- 21 955
Fonds propres au 31/12/2023	**367**	**32**	**- 1 740**	**43**	**- 1 298**

Le décret n°2020-1434 du 24 novembre 2020 portant diverses dispositions relatives à la formation professionnelle prévoit, dans son article 2, la réaffectation des sommes qui demeurent sur les sections financières du congé individuel de formation des anciens OPACIF et FONGECIF.

Le 2° de l'article 2 du décret susmentionné prévoit notamment que :
« Les reports à nouveau constatés le 1er janvier 2020 par les commissions paritaires interprofessionnelles régionales mentionnées à l'article L. 6323-17-6 [du code du travail] dans les sections financières relatives aux contributions des employeurs affectés au financement du congé individuel de formation et au financement du congé individuel de formation des salariés titulaires de contrats à durée déterminée sont reversés selon le calendrier et les modalités suivantes :
a) Une part représentant 60 % de ces sommes est versée par les commissions paritaires interprofessionnelles régionales à France compétences avant le 25 novembre 2020 ;
b) Une part représentant le solde est versée par les commissions paritaires interprofessionnelles régionales à France compétences au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'extinction des derniers congés individuels de formation engagés avant le 1er janvier 2019. »

Ventilation des opérations par activité

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions légales qui conduisent les CPIR à répartir les opérations courantes annuelles en fonction des activités CDI, CDD et PTP. Le dispositif TRANSCO est intégré dans les données du dispositif PTP.

L'établissement du compte de résultat par activité a été réalisé sur la base des règles suivantes :
- Affectation des produits et charges propres à chaque activité (produits de la collecte et des subventions, charges de formation, frais de gestion directe et indirecte...),
- Affectation des charges non affectées à l'activité PTP.

Fonds dédiés

Lorsqu'une subvention accordée pour plusieurs exercices n'a pu être utilisée en totalité au cours de l'exercice, les engagements d'emplois et leurs réalisations ultérieures sont traités selon les modalités définies par le règlement n°2018-06. A ce titre, les engagements d'emplois sont inscrits en charges aux comptes 6894 « Engagements à réaliser » et au passif sous la rubrique 19 « fonds dédiés sur subventions » Ils sont rapportés au compte de résultat au rythme de leur réalisation au compte 7894 « report de subventions non utilisées ».

A ce titre, le 4 juillet 2023, Transitions Pro Occitanie a signé une convention avec l'AFDAS prévoyant le co-financement de projets de transition professionnelle des intermittents du spectacle à hauteur de 562 k€. Au 31 décembre 2023, 56 k€ ont été utilisés. Il reste à utiliser 506 k€ enregistrés en fonds dédiés à la clôture de l'exercice

Excédents de trésorerie

Les disponibilités dont un organisme collecteur peut disposer au 31 décembre au titre des actions de l'alternance ou du plan de développement des compétences, ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées au cours du dernier exercice clos, à l'exception des dotations aux amortissements et aux provisions autres que celles relatives à un contentieux engagé avec un organisme de formation, en application des articles R.6332-27 et R.6332-29 du Code du travail.

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Par le décret n°2018-1209 du 21 décembre 2018 relatif à l'agrément et au fonctionnement des opérateurs de compétences, des fonds d'assurance formation des non-salariés et au contrôle de la formation professionnelle (cf. article V), la mise en œuvre des dispositions prévues au Code de travail avaient été reportées en 2021 et suivant [les années 2019 et 2020 n'étant pas concernées par ces dispositions].

Au cours de l'exercice 2023, l'application des dispositions relatives aux articles R.6332-27 et R.6332-29 du Code du travail a conduit à reverser des excédents de trésorerie à hauteur de 32 217 k€ selon les données du 31 décembre 2022.

Par ailleurs, à la clôture de l'exercice 2023, une charge à payer pour reversement des excédents de trésorerie a été comptabilisée à hauteur de 527 k€, calculée selon le niveau de trésorerie au 31 décembre 2023.

Engagements location longue durée (exprimés en €uros)

Matériel	2023	2024		
	Exercice 2023	A 1 an au plus	A plus d'un et 5 ans au plus	
DLL Location chromebook	10 949.16 €			Location sur 36 mois de 12/2020 à 12/2023
DLL Location chromebook	6 302.76 €	525.23 €		Location sur 32 mois de 05/2021 à 01/2024
408 RSA GP-7816-NE	5 031.11 €	8 624.76 €	8 624.76 €	Début contrat 06/2023 // fin de contrat 05/2026. Loyer mensuel de 718.73 € TTC
208 SJDV GL-958-ZF	3 564.44 €	3 888.48 €	3 888.48 €	Début contrat 02/2023 // fin de contrat 01/2026. Loyer mensuel de 324.04 € TTC
208 RSA GM-632-LN	3 564.44 €	3 888.48 €	3 888.48 €	Début contrat 02/2023 // fin de contrat 01/2026. Loyer mensuel de 324.04 € TTC
208 RSA GM-735-FE	3 564.44 €	3 888.48 €	3 888.48 €	Début contrat 02/2023 // fin de contrat 01/2026. Loyer mensuel de 324.04 € TTC
GRENKE - 3 écrans	7 862.40 €	5 896.80 €		Début contrat 06/2019 // fin de contrat 09/2024. Loyer trimestriel de 1 965,60€ TTC
GRENKE - Ecran Simplytab	2 361.60 €	1 771.20 €		Début contrat 10/2020 // fin de contrat 12/2024. Loyer trimestriel de 590.40 € TTC
Copieurs - RSA	3 557.08 €	3 557.08 €		Début contrat avril 2017. Fin contrat 31/12/2024
Copieur - SJDV	2 759.32 €	2 759.32 €	2 759.32 €	Début contrat 01/10/2022. Fin contrat 31/12/2025
QUADIENT machine à affanchir - SJDV	933.25 €	956.10 €	956.10 €	Contrat 5 ans à partir du 01/01/2021
QUADIENT machine à affanchir - RSA	957.85 €	980.70 €	980.70 €	Contrat 5 ans à partir du 01/01/2021
QUADIENT location ouvre lettres / mise sous pli - RSA +SJDV	6 060.91 €	6 436.44 €	6 436.44 €	Contrat 5 ans à partir du 01/01/2021
TOTAL	**40 216.84 €**	**42 647.84 €**	**31 422.76 €**	

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES